Troisième Année. - N° 78. Edition A. B. C. D. Le Numéro : 10 Centimes Mercredi 21 Mars 1917

Rédaction et Administration :
11, Rue de l'Université, 11, LIÉGE
BUREAUX OUVERTS de 8 à 12 et de 1 à 5 h.

LE TÉLÉGRAPHE

Quotidien Liégeois d'Information

TARIF — Dimanche — Semaine
Petite ligne. . . . 0.40 0.30
Demandes d'emploi . 0.40 0.15
Réclame 1.25 1.00
Nécrologie 1.00. — Avis des officiers ministériels 0.80 la grande ligne. — Avis de Sociétés (sem.) 1,00, (dim.) 2.00. — Avis financiers 2.50. — Chroniques locale (corps) 2.50. — Chronique locale (fin) 2.00.

Communiqués officiels

Allemand. — Berlin, le 19. — Officiel. — Le vapeur norwégien «Avance» (273 t.) ayant à bord 200 tonnes de vivres et faisant route de Rotterdam à Londres, a été amené à Zebrugge comme prise.

Berlin, 19. — Nos sous-marins ont de nouveau coulé, dans la Manche anglaise, dans l'océan Atlantique et dans la mer du Nord, 116,000 tonnes brut au total. D'après les informations détaillées lancées jusqu'à présent pour les sous-marins, parmi les navires coulés se trouvaient : le vapeur anglais armé de Connaught (2,648 t.), une barque anglaise inconnue et non armée de 1,200 tonnes ; les voiliers anglais «Adélaide», «Gazelle», «Utopia»; les chalutiers à vapeur anglais «Redeap» et «B. Ingran», ainsi que deux vapeurs inconnus jaugeant respectivement environ 5,000 et 9,500 tonnes ; le vapeur italien «Câvour» (1,929 t.), ainsi qu'un vapeur italien inconnu d'environ 3,000 tonnes ; le vapeur belge «Hainaut» ; le voilier russe «Saint-Théodore» ; un grand vapeur-citerne inconnu d'environ 6,000 tonnes et un vapeur marchand inconnu d'environ 5,000 tonnes ; le vapeur espagnol «Grazia» (3,129 t.) ; le vapeur grec «Théodoroff Pezgales» (2,838 t.) ; les vapeurs norwégiens «Storass», «Davanger», «Lars», «Perstenlaes» et «Thede» «Pagel» et le voilier norwégien «Hermes».

Berlin, le 19 (soir). — Dans les régions de la Somme et de l'Oise, nombreux combats entre nos arrière-gardes et des détachements anglais et français. Rien de particulier à l'est. De nouvelles attaques françaises ont échoué à l'ouest du lac Prespa et au nord de Monastir.

Berlin, le 20. — *Théâtre de la guerre occidental.* — Au cours de l'occupation par l'ennemi des territoires abandonnés, sur les deux rives de la Somme et l'Oise, divers combats entre détachements d'infanterie et de cavalerie se sont déroulés avec de grandes pertes pour l'adversaire. La préparation du champ de bataille, choisi dans cette région, exigeait, comme une nécessité militaire, de rendre inutilisable tout ce qui pouvait avantager l'ennemi dans ses opérations ultérieures.

A Ypres, nos troupes d'assaut ont ramené 12 Anglais de leurs positions. Entre Lens et Arras, la lutte d'artillerie a été vive par intermittence. Sur la rive gauche de la Meuse, les Français ont, l'après-dîner et la nuit, dirigé d'autres violentes attaques contre les positions que nous avions conquises le 18 mars. Ils ont été partout repoussés.

A la côte 304, une de nos compagnies, poursuivant l'ennemi de sa propre initiative, lui a enlevé un nouvel élément de tranchée, large de 200 mètres et a fait à cette occasion 25 prisonniers. Au cours d'une action énergique au Canal du Rhône, 20 Français sont tombés entre nos mains.

Treize avions ennemis ont été descendus en combats aériens : deux par le feu des canons spéciaux.

Théâtre de la guerre oriental. — Front du prince Léopold de Bavière : En quelques secteurs, l'activité combative a été plus vive que la veille. A la suite de coups de main à la Bérezina et au Stochod, nos détachements d'éclaireurs ont ramené 25 prisonniers.

Théâtre de la guerre macédonien. — Depuis 9 jours, la bataille sévit entre les lacs Ochrida et Prespa ainsi qu'aux hauteurs au nord de la dépression de Monastir. Hier encore, les Français n'ont obtenu aucun succès. Leurs troupes d'assaut se sont avancées contre notre position sur un front étroit aussi bien dans l'intervalle des lacs qu'au nord de Monastir.

Toutes les attaques ont échoué sous notre feu et dans le corps-à-corps, en quelques endroits. Nos troupes et les troupes alliées se sont très bien battues. Au nord du lac Doiran, plusieurs compagnies anglaises ont été repoussées par le feu de l'artillerie.

Autrichien. — Vienne, le 19. — *Théâtre de la guerre oriental.* — Rien à signaler.

Théâtre de la guerre italien. — Sur le front du Kustenland, grande activité des aviateurs et violente canonnade intermittente. Dans la vallée de l'Adige, plusieurs localités ont été bombardées par un dirigeable ennemi. Au sud du Giogo di Stelvio, nos alpins ont conquis la crête rocheuse du Hohen Schneid.

Théâtre de la guerre sud-oriental. — Entre les lacs d'Ochrida et de Prespa, les Français ont de nouveau vainement attaqué.

Turc. — Constantinople, le 18. — Sur le front du Caucase, dans le secteur de l'aile gauche, un de nos détachements de reconnaissance a exécuté un coup de main contre une position ennemie. Une mitrailleuse a été détruite et quelques soldats faits prisonniers. Pas d'événements importants à signaler sur les autres fronts.

Bulgare. — Sofia, le 18. — *Front macédonien.* — Sur la rive occidentale du lac Prespa, nous avons repoussé plusieurs violentes attaques ennemies. A l'est du lac Prespa jusqu'à la route Bitolia-Resna, nous avons dispersé, par notre feu, des détachements ennemis qui avançaient contre nos positions au nord de Bitolia. Pendant toute la journée, de violents combats ont eu lieu pour la possession de la hauteur 1248. Sur le reste du front, vive activité d'artillerie. Deux compagnies anglaises ont vainement tenté d'avancer contre un de nos postes de garde à la rive nord-est du lac Doiran.

Front roumain. — Rien d'important.

Français. — Paris, le 19, à 15 h. — Au cours de la nuit, nos détachements légers gardant étroitement le contact avec les éléments, ont poursuivi sans arrêt, leur marche en avant. A l'est de Nesle, nous avons atteint, en plusieurs points, la voie ferrée de Ham à Nesle. Au nord de Noyon, nous avons occupé Guiscard et poussé notre poursuite le long de la route nationale de St-Quentin. A l'est de l'Oise, nous nous sommes emparés de la seconde position allemande.

Le nombre de bourgs et de villages délivrés par nous, depuis trois jours, se monte actuellement à une centaine. Beaucoup de localités ont été dévastées et pillées odieusement par les Allemands. Des milliers d'habitants, que les Allemands n'ont pu évacuer, viennent au-devant de nos soldats. En Argonne, vers la Harazée, nous avons exécuté un coup de main qui nous a rapporté des prisonniers. Sur la rive gauche de la Meuse, hier en fin de journée, à la suite d'un violent bombardement, dirigé sur le front Avocourt-Mort-Homme, les Allemands ont lancé une forte attaque sur nos positions entre ces deux points. Nos tirs de barrage et les feux de nos mitrailleuses ont brisé la vague d'assaut sur la plus grande partie du front attaqué, avant qu'elle ait pu atteindre nos lignes et ont infligé, aux Allemands, des pertes sensibles. Vers la côte 304 et à la lisière du bois d'Avocourt, où des fractions allemandes avaient réussi à pénétrer dans nos lignes sur un espace de deux cents mètres environ, un vif combat corps-à-corps s'est engagé, à la suite duquel les Allemands ont été en partie rejetés hors de nos éléments avancés.

Paris, le 19, à 23 h. — Au cours de la journée, nos troupes ont dépassé Ham, sur la Somme, et Chaulny sur l'Oise. Notre cavalerie rayonne à plusieurs kilomètres au nord de Ham, et a capturé un convoi qui se retirait dans la direction de St-Quentin. Notre avance atteint, sur ce point, 35 kilomètres en profondeur. Au sud de Chaulny, nos détachements ont atteint la ligne de l'Ailette. Soissons est entièrement dégagé. Au nord-est de Crouy, nos éléments avancés ont progressé le long de la route de Maubeuge. Dans la journée, une vingtaine de villages et de bourgs nouveaux ont été délivrés. Les Allemands, avant de se retirer, ont dévasté le pays. Les arbres fruitiers ont été coupés ou arrachés. Les champs sont bouleversés par les mines qui ont ouvert de larges cratères. De nombreux villages ont été complètement incendiés. Les habitants sans abri et sans vivres, sont nourris par nos troupes. Les voies de communication ont été coupées en plusieurs points. Tous les bois sont détruits. En Champagne, la lutte d'artillerie a revêtu, cet après-midi, un caractère de violence dans la région de la Butte du Mesnil et à l'ouest d'Aubérive.

Sur la rive gauche de la Meuse, nous avons repris la presque totalité des éléments de tranchée où les Allemands avaient pénétré. Le combat continue. Canonnade intermittente sur le reste du front.

Aviation. — Dans la journée du 18, l'adjudant Madon a attaqué de très près et a abattu son huitième appareil allemand. Le même jour, un autre appareil allemand à la suite d'un combat avec un de nos pilotes, s'est écrasé sur le sol, à l'ouest d'Altkirch. Il est confirmé qu'un nouvel avion a été descendu le 17, au nord de Cerny-en-Saonnais. Dans la soirée du 17 et dans la nuit du 17 au 18, nos escadrilles ont bombardé les usines et les hauts-fourneaux de Thionville et du bassin de Briey, ainsi que les troupes et les convois allemands, en marche dans la région de Guiscard.

Anglais. — Londres, 18. — Repoussant des arrière-gardes ennemies, nos troupes se sont avancées de quelques milles, de 16 km. notamment sur le front de 72 km. qui s'étend du sud de Chaulnes aux environs d'Arras. Outre Nesle, Chaulnes et Péronne, nous avons pris plus de 60 villages Au cours d'un combat aérien, 7 avions allemands ont été détruits et 9 endommagés. Huit de nos avions sont manquants

Londres, le 18. — Mésopotamie : Lors du combat livré mercredi, sur la rive droite du Tigre, l'arrière-garde turque a été repoussée des hauteurs sur une forte position qui couvre la station du chemin de fer Muskaidich. Nous avons pris cette position jeudi au matin. L'après-midi, toutes les forces ennemies, reste de trois divisions sont en retraite complète dans la direction de Samara.

Londres, le 19. — Selon une communication du bureau de la presse, des destroyers ennemis se sont approchés, à 12 3/4 h. du matin de la côte de Kent et ont lancé des grenades sur des villes côtières. Personne n'a été tué. Trois maisons sont légèrement endommagées.

Russe. — Pétrograd, le 18. — *Front occidental.* — Dans la nuit du 15 au 16, l'adversaire a exécuté une attaque au gaz au sud du lac Narocz. Sur le reste du front combat d'artillerie et activité des éclaireurs.

Front roumain. — Combat d'artillerie.

Front du Caucase. — Dans la région d'Ognoll, à 15 km. à l'ouest de ce village nos détachements de reconnaissance ont attaqué par surprise ; les Russes ont occupé le village Warabi et pris un dépôt de cartouches et de grenades. Dans la direction de Saskys (Perse), nos détachements se sont avancés dans la neige épaisse, ont surpris les Turcs près de Suran et ont occupé ce point. Lors de la poursuite des Turcs, fuyant, nos avant-gardes ont pénétré à Wan (Arménie). Dans les conditions les plus pénibles, nos troupes s'avancent dans des chemins creux remplis de neige à la profondeur d'un cavalier et effacés de nouveau par suite des tempêtes de neige. Par suite du manque de villages habités, nos troupes ont dû passer la nuit dans des cavernes de neige.

Italien. — Rome, le 18. — Hier, dans la vallée Sugana, après une violente préparation par le feu, l'ennemi a attaqué nos positions au débouché de la petite vallée Coalba. Il a été complètement repoussé en subissant des pertes sensibles. Dans la vallée de San Pellegrino, dans la nuit du 17, l'artillerie ennemie a détruit nos positions de défense dans la position prise par nous le 4 mars. L'ennemi a réussi à s'emparer de la plus grande partie de ces positions. Au front des Alpes de Guilie, vive activité de l'artillerie et des lance-bombes dans la région de Plava. Nous avons repoussé un groupe ennemi qui tentait d'approcher de notre position près de Palliova. A l'est de Fenicita, un de nos détachements de reconnaissance a pénétré dans les lignes ennemies, y a mis le feu et a rapporté des munitions et du matériel de guerre.

Informations et Arrêtés de l'Autorité

Les pommes de terre

La culture des pommes de terre prend cette année une importance toute particulière. Il est du devoir des agriculteurs belges, non seulement de réserver encore à cette culture la même superficie qu'en 1916, mais aussi de l'étendre dans les limites du possible.

Il y va, d'ailleurs, de l'intérêt même des cultivateurs. Pour les pommes de terre de la récolte de 1917, je me propose de fixer des prix maxima qui rendront leur culture particulièrement avantageuse. C'est en me plaçant au même point de vue que je déterminerai les prix maxima d'autres produits agricoles, de telle sorte qu'il n'existe aucune raison d'ordre économique pour substituer à la culture des pommes de terre celle d'autres produits. Pour la récolte de 1917, les prix maxima des pommes de terre d'automne seront d'au moins 16 francs les 100 kg.

Je compte sur le discernement des autorités communales pour qu'elles contribuent à faire aboutir mes efforts.

Bruxelles, le 7 mars 1917.

Der Generalgouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst

Les événements en Russie

Une déclaration antérieure

Le 16 août 1915, le ministre actuel de la Justice, M. Kerenski, chef du parti ouvrier, déclarait à la Douma d'Empire : Nous n'admettons pas cette commission (contre l'influence allemande à l'intérieur) parce qu'elle est destinée à détourner les yeux du peuple des véritables auteurs de cette guerre. Les documents historiques et les lettres de l'ambassade belge démasqueront les vrais coupables, les traîtres à la Patrie.

Un contre-mouvement ?

Stockholm. — Des informations autorisées des provinces de Russie signalent qu'un contre-mouvement se prépare. Dans de nombreux villages des gouvernements de Koursk, de Poltava et d'Orel, les paysans ont cessé les travaux agricoles préparatoires et traversent en cortège les villages, chantant l'hymne impérial et ovationnant le Tsar.

Les gouverneurs de Kalugar de Poltava, de Bessarabie et d'Arkhangel ont déclaré qu'ils ne se soumettront pas au nouveau gouvernement. Des nouvelles inquiétantes sont arrivées de Turkestan ; le gouverneur général n'aurait pas reconnu le nouveau gouvernement.

Nouveaux troubles.

Une information, non confirmée, parvenue de Copenhague à la *Koelnische Zeitung*, annonce que de nouveaux troubles auraient eu lieu, ces derniers jours, à Pétrograd et Moscou.

Pour la république

Berlin. — On mande de Stockholm au *Berliner Lokal Anzeiger* : La révolution prend de plus en plus une allure socialiste révolutionnaire. Le but du mouvement actuel n'est plus la continuation de la guerre, mais la démocratisation de la Russie et l'instauration de la République. Cela résulte clairement de la proclamation solennelle des révolutionnaires publiée aujourd'hui et plus encore de la dépêche officielle adressée par M. Milioukof au nom du gouvernement provisoire à tous les ministres de Russie à l'étranger, et qui est en contradiction avec la première déclaration officielle qu'il a faite en qualité de ministre des affaires étrangères.

Un second gouvernement ?

Christiania. — A Ostrov et à Petrograd, les socialistes ont constitué un deuxième gouvernement.

La question dynastique

Le *Corriere della Sera* apprend de Petrograd que M. Milioukof a déclaré, dans son discours-programme, que la question dynastique resterait réservée à la prochaine assemblée constituante.

Un vote populaire

Stockholm. — Le vote populaire sur la nouvelle forme du gouvernement russe aura lieu déjà la semaine prochaine. L'armée doit également y participer.

La censure

Le *Times* mande de Pétrograd : Toutes les informations sont à présent soumises à une censure anglaise.

Dans la famille impériale

Berlin. — Le *Berliner Lokal Anzeiger* reçoit de Paris, viâ Genève, l'information suivante : Le Tsar est très abattu à la suite de la surexcitation à laquelle il a été en proie ces derniers jours. On a constaté des indices d'une forte commotion nerveuse, accompagnée de crises de larmes au cours desquelles le Tsar a décidé d'abdiquer. Le *Temps* annonce que la famille impériale est très divisée. Le désaccord continue entre le grand-duc Nicolas-Nicolaiévitch et le grand-duc Cyrille, bien que tous deux se soient déclarés partisans du nouveau régime.

Les journaux suisses mandent de Pétrograd : On croit que le Tsar et son fils sont partis pour la Crimée.

Dimitri Pavlovitch et le prince Joussoupoff, qui avaient été bannis de la capitale après l'assassinat de Raspoutine, y ont été rappelés.

En Finlande

Copenhague. — D'après des nouvelles reçues de Finlande par la *National Tidende* le bruit court avec persistance que le Sénat finlandais, connu comme réactionnaire, a été dissous par le gouvernement de Petrograd. En Finlande, le désir général est qu'il soit constitué une république finlandaise, qui ferait partie d'une fédération formée par deux ou trois républiques russes.

— On mande de Stockholm au *Berliner Tageblat* : « Les journaux russes annoncent qu'une grande joie règne à Helsingfors, depuis l'arrestation du gouverneur général, qui a été annoncée par affiches. Les Finlandais restent provisoirement très réservés. Ils s'inquiètent de savoir si le nouveau gouvernement convoquera la Diète finlandaise. Aussi longtemps que le Sénat finlandais russifié n'aura pas été dissous, que la Diète n'aura pas été convoquée et que le président de celle-ci, M. Swinhufwud, ne sera pas revenu de Sibérie les Finlandais resteront sceptiques.

D'après la Constitution finlandaise, le nouveau ministre finlandais devrait être M. Finne. Aussi croit-on généralement que la nomination de M. Roditschef n'est que provisoire.

Un voyageur arrivé de Finlande à Haparanda annonce que beaucoup de sang a été répandu à Helsingfors. Il n'y a pas eu de manifestations de rues et cependant 14 officiers et 2 amiraux ont été tués par les soldats. De plus, 4 officiers qui se trouvaient dans un train aux environs de Uleaborg ont été arrêtés par des soldats. Ces officiers ont accepté de suite le brassard rouge que les soldats leur ordonnaient de porter.

Selon une information du *Journal des Débats*, il s'est formé à la garde finlandaise un comité révolutionnaire composé d'éléments auparavant nihilistes. Ce comité semble agir indépendamment du gouvernement provisoire. L'entrée du chef du parti ouvrier Kerenski dans le comité provisoire ne semble pas avoir satisfait cette classe.

Un message du gouvernement

Pétrograd. — L'Agence Télégraphique publie le texte suivant d'un télégramme adressé par le gouvernement russe à ses représentants à l'étranger : « Les nouvelles transmises par l'Agence Télégraphique de Pétrograd vous ont fait connaître les événements de ces derniers jours et la chute du régime politique qui vient de s'écrouler sous les manifestations du courroux populaire provoqué par son insouciance, ses abus de pouvoir et sa criminelle imprévoyance. Cette colère unanime, qui s'est manifestée parmi tous les éléments sains de la nation, a sensiblement facilité le dénouement de la crise. Tous s'étant groupés avec un enthousiasme admirable autour du drapeau de la révolution et l'armée leur ayant apporté un immédiat et puissant appui, il a suffi de huit jours à peine au mouvement national pour remporter une victoire décisive.

Par un acte daté de Pskof le 15 mars, le tsar Nicolas II a renoncé au trône pour lui-même et pour le grand-duc héritier Alexis-Nicolaïwitch en faveur du grand-duc Michel-Alexandrowitch. Cet acte ayant été porté à sa connaissance, le grand-duc Michel a renoncé à son tour, par un manifeste daté de Pétrograd le 16 mars, d'assumer la charge du pouvoir suprême jusqu'au moment où une assemblée constituante élue par le suffrage universel aura fixé la forme du gouvernement et de la nouvelle Constitution. Il a demandé aux citoyens russes de se soumettre jusqu'à la proclamation définitive de la volonté nationale à l'autorité du gouvernement provisoire constitué à l'initiative de la Douma d'Empire, laquelle est revêtue de tous les pouvoirs.

La composition du gouvernement provisoire et son programme politique ont été rendus publics et transmis à l'étranger. Le gouvernement qui se charge du pouvoir au moment de la plus grave crise extérieure et intérieure que la Russie ait traversée dans le cours de son histoire, se rend parfaitement compte de l'immense responsabilité qu'il assume. Il s'efforcera tout d'abord de mettre fin aux errements déprimants du passé, de rétablir l'ordre et le calme dans le pays et de préparer les voies pour permettre à la nation de se prononcer librement sur ses futures destinées.

Sur le terrain de la politique extérieure, le Cabinet dans lequel j'ai été chargé du ministère des affaires étrangères respectera les engagements internationaux que lui a légués le régime déchu et tiendra la parole de la Russie.

Nous cultiverons soigneusement les relations qui nous unissent aux nations amies et alliées ; nous avons la confiance qu'elles deviendront encore plus intimes et durables sous le nouveau régime, qui est décidé à ne se laisser guider que par le principe démocratique du respect dû aux petits comme aux grands peuples, à la liberté de leur développement et à la bonne entente des nations».

Un accord

Les journaux de Paris annoncent que les pourparlers, entre le comité exécutif de la Douma et les députés des associations de travailleurs ont duré jusqu'au matin du 17. Ils ont abouti à un accord relatif à la période de transition qui doit précéder l'élection d'une assemblée constituante. Dans l'intérêt de la continuation de la guerre, le Comité Exécutif a insisté pour que l'ordre soit maintenu jusqu'aux prochaines élections.

Les documents de la police politique

Le nouveau gouvernement a confié tous les documents et dossiers de la police politique russe à l'ancien révolutionnaire Bourzeff.

Deux versions

Selon des informations parvenues de Petrograd à Copenhague, une partie de la Russie du sud-est est restée fidèle au Tsar. C'est le cas pour les garnisons et autorités de Kiew, Odessa et Rostow. Journellement on prie dans les églises pour le Tsar.

Les adhésions à la cause

Les journaux lyonnais mandent de Petrograd que les villes d'Odessa, Tiflis et Iekaterinoslaw, ainsi que la Sibérie, presque toute entière, ont prononcé leur adhésion à la cause révolutionnaire. A Kieff, les nouvelles relatives aux incidents de Pétrograd ont été publiées avec l'assentiment du général Broussiloff. Le Palais d'Hiver a été déclaré propriété nationale par le nouveau gouvernement qui a l'intention d'y installer l'assemblée constituante.

En Russie d'Asie

Sockholm. — D'après des nouvelles reçues de la frontière finlandaise, la révolution a aussi éclaté dans les gouvernements asiatiques de Russie, où les garnisons se sont ralliées aux révolutionnaires.

A l'Extérieur

Allemagne. — *La réfection des chemins de fer en Prusse.* — L'administration des chemins de fer prussiens vient de déposer sur le bureau du Landtag un projet d'emprunt afin de permettre l'exécution du programme de construction de voies ferrées, ainsi que le renouvellement du matériel. L'administration veut commander 150 locomotives, 2,150 wagons de voyageurs, 38,774 wagons de marchandises, plus 550 locomotives, 750 wagons de voyageurs et 6,300 wagons de marchandises destinés à remplacer un nombre égal de machines et de wagons hors de service.

La réponse à la Chine. — Un journal de de Zurich annonce : L'Allemagne en réponse à la note de la Chine sur la guerre sous-marine, vient d'envoyer à Pékin la note suivante : «Le gouvernement allemand exprime son étonnement en répondant à la note de protestation de la Chine, des menaces que celle-ci renferme. De tous les Etats qui envoyèrent des protestations, la Chine est le seul qui eût exprimé des menaces. L'Allemagne en est d'autant plus étonnée que la Chine n'a aucun navire dans les zones bloquées. C'est également la première fois que la Chine reproche à l'Allemagne des pertes de vies humaines. Si des Chinois ont péri, ce n'est qu'au cours de la construction de tranchées ou d'autres travaux de guerre. L'Allemagne a également protesté contre une telle affectation de Chinois, d'où il faut reconnaître ses sentiments amicaux à l'égard de la Chine. L'Allemagne doit agir comme si la Chine n'avait pas exprimé de menace. Les ennemis de l'Allemagne ont décidé d'abord le blocus et l'ont maintenu d'une manière ininterrompue ; pour cette raison la politique de guerre sous-marine poursuivie par l'Allemagne doit être maintenue inébranlablement. Cependant l'Allemagne est prête à négocier avec la Chine en vue de la protection des intérêts, de la propriété, de la vie et de la négociation de la Chine, dans un sens conciliant. Par la rupture avec l'Allemagne, la Chine ne perdrait pas seulement un ami, mais se trouverait en face de difficultés incalculables.»

France. — *Conférence des chirurgiens à Paris.* — On mande de Paris que M. Justin Godard, sous-secrétaire d'Etat du service de santé de l'armée, vient d'inaugurer officiellement la conférence des chirurgiens des armées alliées.

Dans son discours, il a surtout insisté sur les progrès de la chirurgie et sur la diminution de la mortalité à la suite des blessures contractées sur les champs de bataille.

La crise ministérielle. — Paris. — M. Poincaré a délibéré lundi avec MM. Deschanel et Dubost et ensuite avec M. Briand au sujet de la crise ministérielle. M. Deschanel a décliné l'offre de constituer le nouveau Cabinet, étant donné qu'il considère qu'il est de son devoir de rester au poste que les représentants de la nation lui ont confié.

M. Poincaré a alors prié M. Ribot de former un Cabinet d'Union patriotique. Avant d'accepter, M. Ribot consultera plusieurs membres du Parlement.

Vers le nouveau Cabinet. — On mande, de source française : M. Ribot qui, dimanche après-midi et au cours de la soirée, a rendu visite à différents politiciens et chefs de parti et a discuté avec eux, a communiqué au président de la République qu'il accepte de former un Cabinet national.

Dans les couloirs de la Chambre, on cite comme collaborateurs futurs du nouveau président Léon Bourgeois, Klotz, Doumergue et Painlevé.

Les céréales. — Paris. — Un organisme chargé de la répartition du grain vient de se créer en France. Le pays sera divisé en quatre zones : 1. Le Havre, avec les départements du Nord et de l'Est de Paris ; 2. Nantes, avec l'ouest et le centre ; 3. Bordeaux, avec le sud-ouest ; 4. Marseille, avec le sud-est.

Les installations des ports seront améliorées et le grain réparti entre les départements suivant leur population.

Hollande. — *Les Comités Belges.* — Les comités belges institués en Hollande depuis le début de la guerre viennent de se réunir en congrès à Katwyk.

A cette occasion on a inauguré le sanatorium pour soldats belges mutilés, que les membres ont visités sous la conduite des organisateurs, MM. de Geradon et Haccourt.

A la demande de M. Dupont, M. Delhez, le directeur du bureau central belge du travail à La Haye, a donné un aperçu sur les résultats obtenus depuis l'instauration de cet organisme.

Indes néerlandaises. — *Une épidémie.* — Le correspondant du *Nieuwe Rotterdamsche Courant* à Soerabaja annonce qu'une épidémie de petite vérole s'est déclarée aux îles Kissoei, Matabella et Ambon.

Dans un village de 800 habitants, on compte 500 morts.

Italie. — *A propos du vote de confiance.* — Le *Corriere della Sera* commente le vote de confiance à la Chambre italienne et fait ressortir la nécessité d'une politique économique plus énergique. On ne doit se faire aucune illusion. Mieux vaut juger d'une manière pessimiste que de s'adonner à un optimisme exagéré, d'où sont venues toutes les fautes commises jusqu'à présent.

Suisse. — *La chasse dans le canton de Zurich.* — La chasse de 1916 a été très fructueuse dans le canton de Zurich ; les 620 chasseurs patentés n'ayant pas abattu moins de 11,307 pièces de gibier. Lorsqu'on révalue à 500 fr. la valeur d'un chevreuil, 7 fr. celle du lièvre, et à 20 fr. celle d'un renard, la valeur totale du gibier abattu en 1916 dans le canton a atteint le chiffre coquet de 124,612 fr., ce qui, réparti entre les 620 Nemrods, donne par tête bn butin d'une valeur de 126 fr., abstraction faite de la licence, dont le coût est 75 fr.

Le ravitaillement. — On mande de Berne que l'importation du grain, du maïs et du sucre a diminué d'importance pendant la première moitié de ce mois. Si aucune amélioration ne se produit, des difficultés sont à craindre.

Russie. — *Le tsarevitch malade.* — Les journaux de Lyon mandent de Pétrograd que le tsarevitch, qui se trouve à Tsarkoie Selo, est atteint de rougeole : sa température est très élevée.

Espagne. — *Archives familiales de Christophe Colomb.* — On mande de Madrid que le duc de Veragua, le dernier descendant de Christophe Colomb, vient d'offrir au gouvernement espagnol les cessions de ses archives familiales. Celles-ci comprennent entre autres pièces curieuses le contrat original entre Christophe Colomb d'une part et Ferdinand et Isabelle d'Espagne d'autre part.

Le duc de Veragua demande un million de pesetas pour l'abandon de ces documents ; une offre plus avantageuse lui est d'ailleurs parvenue d'Amérique.

Le ministre de l'intérieur chargé des dégociations a déclaré à un représentant ne l'*Imparcial* que le gouvernement ferait le nécessaire pour empêcher que ces archives ne partent pour l'étranger.

Chine. — *La muraille.* — La muraille de Chine, qui est devenue dans toutes les langues du monde le symbole de la réaction, constitue certes la bâtisse la plus impressionnante de la terre. Elle s'étend encore de nos jours sur une distance de 10.000 lieues chinoises. Cette gigantesque et audacieuse entreprise, la plus vaste que l'antiquité ait jamais osé concevoir, fut commencée au troisième siècle avant J. C. par le grand empereur Tchin-Tche-Hoang-Ti (le brûleur de livres), qui mit fin au régime féodal. Son œuvre a été continuée par la suite, par toutes les dynasties. Les défilés furent continuellement barrés par de nouveaux murs et fortifications. Tel fut notamment le cas pour la vallée de Nankau au nord de Pékin, que les hordes des barbares cavaliers des plateaux de la Mongolie devaient traverser ; cette vallée fut pourvue de plusieurs rangées de fortifications, qui suivaient les sinuosités du terrain, grimpant [illegible] Nankau a été depuis des temps immémoriaux la brèche par laquelle sont entrés les flots barbares qui se sont déversés dans les riches claines d'Extrême-Orient. Le jour où le polosse russe se mettra en marche pour planter sa croix bleue sur champ blanc, dans les ports libres de glaces du Grand Océan, ce sera encore dans cette vallée que se dérouleront les combats qui décideront de la destinée de la Chine.

A Hankow. — Le Bureau Reuter mande de Shang-Haï : Les troupes chinoises ont occupé jeudi, sans incident, la concession allemande de Hankow.

Japon. — *Pour l'émigration.* — Le *Statist* annonce qu'une nouvelle société de navigation à vapeur a été créée, pour la communication directe entre le Japon et le Brésil, dans le but de favoriser l'émigration japonaise au Brésil. Selon un accord entre les gouvernements des deux pays, le Japon transporterait annuellement 5.000 émigrants japonais au Brésil pour la culture du riz et du café.

Portugal. — *Vente d'une colonie.* — Un journal d'Oporto annonce que la colonie portugaise Macao, située dans la Chine méridionale, a été vendue au Japon.

Amérique. — *La dette publique.* — Reuter annonce de Washington que la dette des Etats-Unis a, au cours du mois de février, diminué de 3.420.000 dollars.

Un emprunt français. — La firme Morgan et Co annonce l'émission d'un nouvel emprunt de 100 millions de dollars à 5 1/2 p. c. Le cours d'émission est 99 p. c.

Une réponse. — Washington. — (Télégr. de la nouvelle agence hollandaise). — Le gouvernement, dans sa réponse à la Note mexicaine, dans laquelle il était proposé d'interdire la fourniture de munitions aux Alliés, a repoussé la proposition, la considérant comme étant trop germanophile.

Le cours du rouble. Le *Telegraaf* mande de New-York : Du 15 au 16, le cours du rouble a monté de 28.08 à 28.35.

A Propos des cheminots. — (Reuter). — Les pourparlers, entre les délégués du gouvernement, les compagnies de chemin de fer et des cheminots ont duré toute la semaine. La grève des cheminots a été différée de 48 heures.

Nouveaux Décrets. — Londres. — Le *Daily Telegraph* annonce de New-York : Comme préparatifs pour la rentrée du Congrès, des décrets viennent d'être promulgués ordonnant une rapide mobilisation de la milice ainsi que certaines dispositions provisoires qui doivent mettre le gouvernement à même de réprimer les attentats dans les usines à munitions.

Pas de grève. — Reuter mande que la grève des cheminots, aux Etats-Unis, a pu être évitée.

Le service militaire. — Un cablogramme parvenu au *Journal de Paris* annonce qu'à partir du 18 mars, tous les sujets américains âgés de 16 et 18 ans sont astreints à faire du service militaire.

SUR MER. — Reuter annonce que les trois vapeurs américains « Valegandia », « Illinois » (2,225 tonnes) et « City of Memphis » (2,252 tonnes) ont été coulés.

— Zurich. — On apprend que peu après la déclaration de la guerre illimitée des sous-marins, une panique s'est produite dans les ports français. Les navires ont regagné les ports en hâte. Les marchandises, qui sont en partie déchargées, encombrent les quais.

— Madrid. — On mande de Bilbao à l'*Imparcial* que le vapeur danois «Vivina» (425 tonnes) chargé de charbon et faisant route d'Angleterre en France, a été torpillé par un sous-marin près de Bordeaux.

Revue de Presse

Ce qu'on voit et ce qu'on entend à la Somme.

Le *Manchester Guardian* fait le tableau suivant de la lutte sur la Somme : «La Somme présente actuellement toutes sortes d'horizons bizarres. Trois rais d'une roue d'affûts, la têtière d'un mulet, un amusant casque chinois de zinc, un certain nombre d'oreilles d'une longueur incroyable et qui doivent certainement appartenir à une race particulière de mulets, ou encore un casque grec et un amas inqualifiable d'objets, couronnés de l'inévitable chaudron de campagne, tout cela recouvert de boue de la Somme, encore de boue et toujours de boue, de cette boue qui donne à tout une belle et chaude couleur de terre ; telle est la procession qui se profile nettement sur l'horizon et défile sans cesse : des casques, des rais d'affûts, des oreilles d'ânes, des oreilles d'ânes, des rais d'affûts, des casques.

C'est comme si quelqu'un tournait une manivelle et faisait reparaître constamment les mêmes images, à peine modifiées.

Les collines doucement ondulées se fondant harmonieusement l'une dans l'autre, donnent l'impression de mains respectueusement jointes.

L'œil rencontre de vastes champs d'une riche terre rougeâtre — non! des étendues pareilles ne peuvent se trouver qu'en France! — puis d'autres, jaunes et où apparaissent, de-ci de-là, des masses calcaires. Les abris couverts, ménagés dans les collines, ont leurs issues entourées d'un cercle de chaux d'une blancheur éblouissante. Et tout ce rouge, ce jaune et ce blanc, appelé simplement boue par ceux qui doivent s'y frayer un passage, donne une couleur indéfinissable à tout ce qui passe là-bas sur la route, dans l'ordre immuable : rais d'affuts, oreilles d'ânes et casques, et casques, oreilles d'ânes et rais d'affûts.

La procession ne se hâte jamais, mais ne s'arrête jamais, ni de jour ni de nuit. Où va-t-elle ? Où s'en vont ces cortèges infinis d'hommes, de mulets et d'ânes, de canons et de munitions ? Tout cela se dirige vers l'hémicycle que forment les collines de la Somme. Cet hémicycle a aussi des horizons bizarres et on y voit apparaître de petites figures. Les collines sont calmes et tranquilles. Aucun bruit ne s'élève dans l'ombre sauf une seule fois, le grincement d'une roue, et de temps en temps, le murmure d'une voix. La boue absorbe tous les sons. L'horizon lointain aussi est calme et tranquille ; seule une pie vole le long d'une rangée d'arbres dénudés. Mais le sommet des collines retentit d'un vacarme épouvantable. C'est comme si l'on était dans une chambre du rez-de-chaussée, et qu'à l'étage supérieur, on déplaçât des meubles très lourds, qu'on ouvrit et fermât violemment portes et fenêtres ; c'est comme si, durant une tempête, les vagues venaient se briser, avec rage, contre la coque d'un navire, ou encore — non ! ce fracas n'est point comparable à celui du tonnerre, car il emplit l'atmosphère et vous donne la sensation pénible que votre cœur se déplace du haut en bas du corps — c'est plutôt comme si l'ascenseur dans lequel vous vous trouvez, descendait brusquement ou comme si, tout à coup, l'alarme était donnée... C'est vraiment une impression physique, corporelle, immédiate. Votre cœur est secoué au sens littéral du mot. Vous souhaitez ardemment que le bruit cesse, ne fut-ce que pendant cinq minutes..., pendant une seule minute, pour vous donner le temps de revenir à vous-même. Il est trop terrible, ce bruit, et dès qu'il recommence à se faire entendre, vous voudriez crier, hurler, ou vous boucher les oreilles, ou faire une autre chose tout aussi inutile. Car il ne s'éteint jamais, ce bruit sourd et formidable et invisible, comme de grands O bien ronds tracés dans l'atmosphère, ou comme une chute dans des précipices successifs, au milieu d'un cauchemar. Tantôt ce sont des notes grinçantes, stridentes, aiguës ; d'autres fois, on dirait que toutes les touches sont frappées à la fois, et les malades dans les lazarets déclarent reconnaître un tir de barrage, et l'on espère que ce n'est point le tir allemand, mais le nôtre qu'on entend.

Les collines engloutissent le cortège ininterrompu d'hommes, de chariots et d'animaux ; elles dévorent aussi les poilus à cheveux noirs dans leurs superbes uniformes bleus — le bleu des brûmes matinales et des fleurs pâles des dunes — et nos Tommies à la large face rouge, qui portent avec indifférence leurs casques chinois si comiques. Habillez Tommy en soldat français : vous aurez quelque chose de beaucoup trop joli pour la guerre !

Et tout et tous continuent à être aspirés par ces collines sur lesquelles le fracas du canon ébranle constamment l'atmosphère.»

La guerre et la crise du foyer

Nous croyons intéressant de reproduire quelques extraits d'un article de M. Maurice de Waleffe que publie le *Journal* de Paris :

Qu'est-ce que le mariage ? Une habitude qu'on prend de vivre à deux. Or, voici une guerre qui rompt cette habitude pour des centaines de milliers de ménages français, qui la rompt totalement et pendant plusieurs années. Les ménages anciens, solides, résisteront. Mais les jeunes, ceux dont la peinture était encore fraîche, ou contenait quelque secrète lézarde, ne vont-ils pas s'écailler ?

A toutes les crises que nous aura values cette terrible guerre, il faudra donc ajouter cette crise du foyer. Voilà pourquoi je me suis élevé ici contre telle pièce de théâtre qui conseillait un peu trop spirituellement aux époux français de reprendre leur liberté réciproque. Ce prêche, inoffensif au temps de Molière ou de La Fontaine, dans une société stricte, devenait fâcheusement inopportun dans la nôtre, qui ne s'en va déjà que trop à la débandade et qui traverse une épreuve comme aucune association conjugale n'en a jamais connue : Tous les maris absents pendant trois ans !

Mais je ne croyais pas que la réalité m'apporterait sitôt une confirmation de mes craintes.

Hier, un jeune capitaine demande à me voir. Originaire des pays envahis, ingénieur de son métier, parti depuis le premier jour de la mobilisation, je le connaissais de nom seulement. Je vois entrer un bel homme de trente-cinq ans, le visage bouleversé :

— Je suis désespéré ! me dit-il à brûle-pourpoint. Venu à Paris en permission, je devais être rentré à mon corps depuis quatre jours. C'est un cas de conseil de guerre. Conseillez-moi !

— Que vous est-il arrivé ?

— Une chose horrible : depuis dix jours je cherche ma femme et mon enfant. Ils ont disparu. Oui. Ma femme s'est sauvée. Elle ne répondait plus à mes lettres. Je me doutais de quelque chose. Mais impossible de quitter le front. Enfin, mon tour de permission arrive. J'accours au domicile où je les avais installés pour la durée de la guerre : plus personne ! Partis sans laisser d'adresse. Je vais à la banque, où j'avais déposé tout l'argent que j'avais pu sauver de l'invasion : 125,000 francs. L'argent était parti aussi.

— Quelle femme aviez-vous donc épousée ?

— Une jeune fille sage et modeste. Nous n'avions aucun sujet de dissentissement. Elle était jolie, mais en quatre années de ménage heureux je n'ai jamais rien eu à lui reprocher. Un peu froide, peut-être...

Elle se plaignait ?

De son isolement, oui ! Aura-t-elle retrouvé ici un ami d'enfance qui lui avait fait un doigt de cour, et qui aurait profité de sa solitude pour la séduire ? Je le soupçonne. Mais la catastrophe m'a surpris en coup de foudre. A ma dernière permission, en août, rien ne m'avait averti... N'est-ce pas affreux ? J'ai battu Paris en tous sens, imaginant chaque matin une nouvelle piste. Car je voulais pardonner, à cause du petit. Je n'ai plus de famille, je n'avais qu'eux ! Rien... Rien... Ah ! la guerre ! la guerre ! Que de mal elle aura fait !

Ceci est un cas extrême, évidemment ? Les épouses qui lèvent le pied avec cette désinvolture sont rares. Moins rares celles qui restent au domicile conjugal, mais dont l'attitude change insensiblement. Je connais une jeune commerçante parisienne qui tenait avec son mari un magasin de gants. [illegible] le premier hiver, la gantière faisait peine à voir. La boutique était lugubre. J'y retournai l'autre matin. Pimpante, accorte, la marchande souriait de toutes ses dents.

— Votre mari va bien ?

— Très bien !

Toujours au front ?

— Oui !

Et à ces monosyllabes, comme à la manière dont elle circulait avec autorité du comptoir à la caisse, je compris que celle-là avait repris toute son assiette morale. Elle se débrouillait. Mais quand le gantier reviendra, et qu'il voudra reprendre le sceptre et les cordons de la bourse, je crains que ça n'aille pas comme un gant...

Parmi les femmes du peuple, le fait de gagner seules leur vie et de disposer seules de leur salaire — phénomène économique heureux, comme tout ce qui grandit la dignité de l'être humain — a eu le tort de se produire en l'absence complète du mari, et comme en dehors des cadres du mariage. A la paix, il s'agira de rentrer dans ces cadres. Seront-ils toujours assez souples pour s'élargir sans casser ?

Il s'allume, le soir dans les faubourgs ouvriers, un peu trop de vitrines consacrées à des coquetteries de lingerie féminine. Tentations auxquelles la bourse de nos braves petites ménagères reste insensible, l'abondance des colis qu'elles envoient à leurs poilus le prouve assez! Néanmoins j'aimerais mieux voir s'ouvrir de nouvelles boutiques de pantalons pour soldats que de pantalons pour dames ! Le moment est à ceux-là, et non à ceux-ci.

Je conjure la femme de ne pas oublier que l'homme, tout éloigné qu'il soit de sa vue, n'a jamais autant qu'aujourd'hui mérité son respect et son amour. Jamais il n'a acheté, par un plus rude labeur, le droit de commander au logis vers lequel, dans les tristes boues de la tranchée, toutes ses pensées sont tendues...

Oui. Cette guerre si longue ouvre une crise du mariage, il ne peut en être autrement. Mais, de cette crise, la tendresse de nos Françaises doit sortir aussi intacte que leur honneur.»

Echos et Nouvelles

Nouvelles taxes postales

Les correspondances échangées avec les régions d'étapes vont être réglementées et vont être l'objet d'un nouveau tarif pour les taxes d'affranchissement. En règle générale, seules les correspondances ayant un caractère commercial, seront désormais autorisées et de nombreuses règles seront édictées pour leur envoi ainsi que pour celui des échantillons et paquets postaux.

Les affranchissements devront se faire sur les bases suivantes :

Lettre, jusque 20 gr., 25 centimes ; Taxe supplémentaire, par 20 gr., 15 cent.; Carte-postale, 10 cent.; Carte-postale avec réponse, 20 cent.; Mandat-poste (par 40 marks), 25 cent. ; Paquet destiné aux ouvriers (jusque 5 kgs), 25 cent.

DERNIERE HEURE

France. — *Le parti radical.* — Berne, le 20. — Les journaux mandent de Paris: Le Comité du parti radical a décidé, par 80 voix contre 6, de réunir un congrès des radicaux.

La Commission of Relief in Belgium

L'*Associated Press* mande de Washington : Il est probable que le département d'Etat envisage de cesser bientôt la participation des Etats-Unis à l'œuvre belge de secours à la suite de la pression exercée par la guerre sous-marine. Les journaux de New-York annoncent que l'œuvre de secours sera poursuivie, d'une manière ininterrompue, par les Américains qui résident en Belgique. On a annoncé aujourd'hui que dans le cas où les Etats-Unis entreraient en guerre, l'œuvre de secours serait continuée par les délégués hollandais et espagnols. Le département d'état a déclaré qu'il ne ferait connaître ses intentions sur l'avenir de la Commission of relief in Belgium, qu'au moment où l'œuvre belge de secours cesserait. On espère que les souscriptions aux Etats-Unis ne cesseront pas. La Commission continuera à assumer les secours publics.

M. Cooreman

Nous avons annoncé dernièrement que M. Cooreman et sa femme ont été blessés à la suite d'un accident d'automobile, non loin de Rouen. M. Cooreman est blessé à la tête, sa femme a une blessure à la jambe. Tous deux sont en traitement à Rouen ; leurs blessures ne sont pas dangereuses.

Une protestation hollandaise

La Chambre de Commerce néerlandaise de Bruxelles, nous prie de publier la note ci-après : La bonne foi du public est de plus en plus surprise par la vente de produits falsifiés et imités, dont l'aspect simule la provenance hollandaise, tels que : savons (Stuivers, Triomph, Dubbel-blanc, Karnemelk, etc.) ; Farines fermentantes (crêpes hollandaises) ; Quaker, amidon, tabacs, chocolats, cacao, etc, etc. La Chambre de Commerce néerlandaise, rue de l'Ecuyer, n° 31, à Bruxelles, défendant la bonne réputation, se met gratuitement à la disposition des commerçants et des particuliers, en vue de renseignements et de recherches.

L'émigration espagnole.

Les autorités supérieures pour la surveillance de l'émigration donnent les chiffres suivants reproduits par le journal madrilène *Imparcial* : Emigration en 1910, 100.936 personnes; 1911, 139.683; 1912 194.443 ; 1913, 151.000; 1914, 66.595; 1915,5 0.359.

La retraite de la Députation permanente du Brabant

La Députation permanente de la Province de Brabant, composée de MM. Ch. Janssen, Th. Lacourt, E. Richard, P. Raemaeckers et Ch. Gheude, vient de démissionner en bloc. Cette décision a été prise mercredi après-midi.

La Vie en Belgique

A LIÉGE

LE CARNET D'UN LIÉGEOIS

Aujourd'hui, 21 mars, à 4 h. 37 du matin, heure du méridien de Liége, le soleil est entré dans le signe du Bélier. C'est le printemps.

A cette occasion, le chroniqueur manquerait à tous ses devoirs s'il n'accordait pas sa guitare des dimanches et ne vous chantait de sa moins mauvaise voix :

« Le printemps ! Oui, si vous vous levez assez tôt, vous le verrez, par une belle matinée d'azur et d'or, dégringolant la pente claire de la colline, au grand galop de son beau cheval blanc libre de mors et de selle. »

« Vous le verrez descendre à toute vitesse, secouant sur nos seins des encens magiques, sifflant des airs, et à pleines mains jetant des fleurs : des fleurs sur la route et sur la pente des talus, des fleurs dans la vallée, au bord des eaux, dans le creux des rochers et aux fentes moussues des vieux murs. »

« Qu'il est beau, le radieux éphèbe, dans le vertige insensé de cette course qui fait claquer son oriflamme, qu'il est beau sur ce cheval couleur de neige qui secoue en hennissant la couronne de primevères de son front ! »

« Avec sa langueur orientale, ses habits saturés de parfums, ses longs yeux violets et la cerise diaboliquement alléchante de son sourire, il a le charme à la fois candide et troublant d'un travesti de vieille comédie d'amour ; ses jambes de statue s'ajustent dans un haut-de-chausses de soie bleu ciel ; sur les ciselures de sa belle cuirasse milanaise, le soleil ricoche en mille étoiles aveuglantes. »

« Il va galopant, sifflant ses airs, éparpillant à pleines volées ses fleurs joyeuses. Dans la même heure, il aura descendu toutes les pentes, traversé toutes les vallées, parcouru le pays entier en proclamant la bonne nouvelle : la lumière et sa gloire sont ressuscitées ! Hosannah !

« Les uns après les autres, il nous servira ses vieux airs chaque année retrempés de jeunesse. Nous entendrons à son signal s'éveiller les fifres aigus du matin, tonner les buccins du plein midi. Et par d'inoubliables nuits, les violons passionnés uniront de longs spasmes éperdus et poignants. »

Mais tout cela, c'est de la littérature. Car le printemps en guise de cadeau de bienvenue, nous enverra peut-être de la pluie ou de la neige.

PHÉDON.

LES POUDRES DE COCK sont uniques au monde pour bien guérir toutes les maladies de l'estomac, 2 fr. 50 la boîte. 21702

POUR LES SURVEILLANTS DE PRISON. — On nous écrit : « Sachant que vous êtes toujours disposé à défendre les causes justes, je me permets de vous signaler la situation difficile causée aux surveillants de prison par le manque de pain.

A la suite de la mesure prise par le Comité d'Alimentation d'accorder un supplément de 100 gr. aux ouvriers, les dits surveillants avaient sollicité d'être comptés au nombre de ces privilégiés, or, cette faveur vient de leur être refusée. Je cherche en vain la raison de cette décision, car nous ne pouvons cependant pas être considérés comme « employés » puisque nous exerçons un service manuel. D'autre part, un employé travaille-t-il comme nous de 5 h. 1/2 du matin à 6 1/2 ou 9 1/2 h. du soir? Pourquoi cette faveur est-elle accordée aux policiers qui se trouvent dans la même situation que nous? La plupart du temps nous sommes forcés, selon notre service, à nous munir de tartines pour nos repas sur poste. Or, comment faire avec notre maigre ration de pain?

Ne trouvez-vous pas, Monsieur le Directeur, qu'il y a là une iniquité à réparer?

C'est dans le but d'obtenir cette réparation que je me permets d'avoir recours à la publicité de votre estimable journal et j'espère que le Comité, en connaissance de cause, reviendra sur sa décision et aura à cœur de nous donner satisfaction. » (Reçu 0,50 cent. pour les pauvres)

POUR LES ANIMAUX. — La Direction de la Société protectrice des animaux établie rue Defrance, 70, à Bressoux, informe le public qu'il ne sera donné aucune suite aux écrits anonymes. La plus grande discrétion est d'ailleurs garantie. Que l'on n'oublie pas non plus que les pouvoirs et moyens de la Société sont toujours limités et qu'elle voudrait faire beaucoup plus pour ses protégés mais que la situation actuelle entrave sérieusement ses efforts.

Au Mondain : Le flambeau qui rôde

POUR LES OUVRIERS. — Un groupe d'ouvriers camionneurs et magasiniers, vient d'envoyer la pétition suivante à Messieurs les membres du Comité de Ravitaillement :

« Un grand nombre d'ouvriers du commerce ont été très surpris devant la décision prise par le Comité de Ravitaillement, concernant la ration supplémentaire de pain allouée aux ouvriers industriels.

Prétextant la pénurie de farine, nous avions d'abord supposé que cette faveur ne serait accordée qu'aux ouvriers en activité ; mais, par la suite, nous avons pu constater qu'elle s'étendait même à ceux d'entre eux, actuellement sans travail, sur production d'un certificat de leur patron, attestant qu'ils étaient en fonctions en juillet 1914. Voilà donc par l'application de cette mesure, la presque totalité des chômeurs tombant sous le bénéfice de la ration supplémentaire.

Et nous, qui peinons du matin au soir, usant nos forces sur nos camions par tous les temps et à toutes les heures si matinales ou tardives qu'elles soient ; parcourant les campagnes où avec notre argent, nous ne trouvons même pas de quoi nous sustenter, ou bien encore, attelés entre les deux brancards d'une charrette à bras, ne pensez-vous pas que cette faveur s'étendant jusqu'à notre branche, serait bien appliquée ?

N'avons-nous pas autant besoin de nourriture, sinon plus, que ceux qui ne travaillent pas.

Loin de nous, Messieurs, l'idée de critiquer vos agissements et de vouloir, comme on dit, retirer le pain de la bouche aux favorisés ; mais notre requête a seulement pour but de vous exposer notre situation, et à vous amener si possible, à y apporter quelque amélioration.

Nous osons espérer, Messieurs, que suite favorable sera donnée à la présente, et que nous aurons sous peu l'avantage de jouir de la faveur accordée aux ouvriers industriels. »

AU PAVILLON. — MM. Christian et Loua remercient les habitués du Théâtre des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la représentation en leur honneur. A.

VENTE DE SIROP. — Du 22 au 28, vente de sirop dans les magasins communaux. Ration 200 gr., prix 0,30, se munir de récipients. La distribution se fera dans l'ordre alphabétique suivant :

Jeudi : de 8 à 10 h. : J et K ; de 10 à 12 h. : L jusque Lemineur inclus ; de 2 à 4 h. : L depuis Lemlin jusque Lootens inclus ; de 4 à 6 h. : L depuis Loots jusque la fin ; M jusque Massoland inclus ; pour les jours suivants, consulter les affiches. Le public ne peut se présenter qu'une fois par semaine dans les divers magasins.

Dans les mêmes magasins, distribution d'oignons à 80 cent. le kg ; seules les personnes n'ayant jamais eu d'oignons et celles qui n'en ont pas obtenu depuis le 20 février peuvent en avoir : 1 kilog par ménage.

Au début d'avril, une distribution de confitures. X.

VENTE DE LARD. — Pendant la semaine du 22 au 28 Mars, vente de lard : 8, rue de la Syrène ; 22, rue des Dominicains ; 10, rue du Vieux Mayeur ; 41, rue de Sluse ; Ecole du Thier à Liége ; 233, rue de l'Espérance ; 54, rue de l'Académie ; 2, rue Fosse-aux-Raines ; 68, rue d'Harscamp; Rue Grétry : 200 gr., fr.0.60 On adoptera pour les distributions l'ordre alphabétique suivant : Jeudi 22 : Matin : D (sauf De) T, après-midi : De. - Vendredi 23 : matin : Ba, Be, Bi, Bl, I, X, Z, après-midi : Bo, Br, By, Bu, G. - Samedi : matin : A, C, après-midi : M, Q, V, Y. - Lundi : matin : E, K, V, id. après-midi : H, W. - Mardi : matin : J, O, P, id. après-midi : F, R. - Mercredi : matin : L, après-midi : N, S. X.

AU RAVITAILLEMENT. — La ration de pain est donc portée à 333 gr. Les séries de ventes seront donc réparties sur 3 jours soit comme suit : une personne : 1, 0, 0 ; deux personnes : 1, 1, 0 ; trois personnes : 1, 1, 1 ; quatre personnes : 2, 1, 1 ; cinq personnes : 2, 1, 2 ; et ainsi de suite. (X.)

PUGILAT. — Une bagarre a éclaté rue Grande Bêche entre Dominique D... et Noël D..., ce dernier a reçu plusieurs blessures à sang coulant et a dû être conduit à l'hôpital de Bavière.

POUR LES EMPLOYES. — Je lis ce jour votre articulet « Pour les Voyageurs de commerce » et me permets de vous adresser ces quelques mots de complément, dans l'espoir que vous leur accorderez l'hospitalité.

J'ai fait, au Comité local d'alimentation, la demande requise pour l'obtention de la ration de pain supplémentaire, j'y ai joint un certificat garantissant ma qualité de voyageur. Or, il paraît que cette qualité est un défaut car on me répond : votre demande ne peut être acceptée pour la raison que vous êtes employé et non ouvrier.

Cette réponse flatterait ma vanité de petit bourgeois si j'avais assez de pain pour souper. Mais la faim rend démocrate et je demande d'être assimilé aux facteurs des postes et aux sergents de ville qui paraît-il sont ouvriers puisqu'ils ont droit aux faveurs du C. L. d'A.

Soit-on que le manque actuel de moyens de communications force les voyageurs visitant les campagnes à faire quotidiennement vingt kilomètres à pied, en moyenne. Encore ne faut-il pas manquer le vicinal du soir, car il faut alors ajouter à ce chiffre deux lieues au moins pour rentrer à Liége. Et croyez-vous que rentrant, l'appétit bien excité par la marche et l'air pur, il suffise au pauvre voyageur de commerce de se dire « J'ai faim, mais je suis employé, donc je n'ai pas faim » et qu'ainsi il est rassasié?

J'ose espérer en mon nom et au nom de mes confrères que ces quelques mots porteront leurs fruits et qu'on comprendra au Comité local d'Alimentation, que la faim d'un voyageur de commerce est aussi digne d'intérêt que celle d'un facteur des postes ou d'un policier.

(Reçu 0,50 cent. pour les pauvres.)

COLLISION. — Une collision s'est produite rue Grétry, entre un camion et une charrette. Du choc, le second véhicule a eu une roue brisée. (T.)

FAUSSES PIÈCES. — Lundi 20 fausses pièces de 0,25 en plomb, ont été données en paiement dans les magasins de ravitaillement du quartier de l'Ouest. (T.)

CHRONIQUE DES VOLS. — En l'absence de M. Bernard L..., rue du Fer, on s'est introduit chez lui et on y a dérobé 300 francs et divers objets.

— Des individus ont pénétré dans le jardin de M. Jean J..., cultivateur, et ont fait main basse sur 1500 poireaux.

— On a volé, au préjudice de M. Léon H..., quai des Ardennes, une jardinière en cuivre rouge.

— Mme R..., demeurant rue Jacob Mackoy, examinant l'étalage de la maison Vaxelaire-Claes, a été délestée de 250 fr.

— Jules L., de la rue St-Léonard, en rentrant chez lui, a constaté qu'on s'était introduit dans sa chambre et qu'on y avait enlevé 272 frs et des provisions.

— La police a verbalisé à charge de L. du chef de vol domestique au préjudice de Mme O., bijoutier, place du Marché. L. a été mis à la disposition du Parquet.

— La police a rédigé procès-verbal, du chef de vol domestique et de complicité, à charge de Nicolas F. et de Pierre K. Le premier, travaillant chez Mme K., charcutière, rue Féronstrée, a volé du lard et un jambon pour 500 frs. L'enquête a fait retrouver une partie de la marchandise. T.

ASSURANCES: ACCIDENTS - VIE. INCENDIE. - VOL. (4041)
V. THEUNISSEN, PLACE MAGHIN, 12

ACTIONS-TITRES Achat d'Obligations Paiement immédiat
9 à 6 h. Dimanche 9 à 1. Rue de l'Université, 11
6000

Comptoir alimentaire 34, rue Hilaire d'Ile, 34 (1er étage)

Je vends ferme :

1000 kgs saucisson. Viande pure garantie sur facture.
15 Caisses de savon en briques «Triomf»
500 douz. de savon de toilette de marques
600 » » » «Tosca.
250 » » » «Gaby».
10.000 kgs de savon mou de guerre, pouvant se servir sur papier, au prix de trois francs le kg. Savon garanti, ne possédant aucune matière nuisible, ne piquant pas aux mains.

Chemise de femme, pure toile. - Chaussettes de laine pour homme. - Eponges Gerby.

Je suis acheteur de vins de Bordeaux et de Bourgogne ordinaires et de côtes supérieures, de chocolat et de cacao.

EN PROVINCE

VERVIERS. — *Au Ravitaillement.* — Décidément, c'est l'abondance. L'arrivée de nombreux féculents sera fort goûtée du public. On vendra, jusqu'au 31 mars, au magasin «américain», rue de la Station, 13, (rez-de-chaussée), du saindoux à 0.60 la ration de 200 gr., du riz à 0.20 la ration de 250 gr., de la torréaline à 0.25 la ration de 250 gr., et de la céréaline à 0.20 la ration de 330 gr.

Au magasin communal (étage), pour la même période, on trouve des sardines aux tomates 1.50 la boîte, des soupes 0.40 la boîte de 1/1 l. et 0.80 de 1/2 l., savon mousse blanche le paquet 0.50, les féculents suivants : fleur de fèves 0.70, farine de pois 0.80, pâtes alimentaires 1.00, fécules 0.90 le paquet de 200 gr. pour chacun de ces produits.

Enfin, il y a des paquets de pudding à 0.35 les deux, du choux-rouge au vinaigre à 0,35 le verre à confiture, ceux-ci manis de leur étiquette, étant repris à 0.20 et du miel artificiel à 0.85 la boîte de 500 grammes.

Les conférences. — Nous avons annoncé l'ouverture prochaine d'un cours d'histoire sur la musique à travers les âges, qui sera donné prochainement à la Mutuelle (Université populaire), rue Tranchée, 50.

FEUILLETON DU *Télégraphe* N° 32

Esclave... ou Reine ?

par M. DELLY

XI

Et dans ses rares moments de sommeil traversés de rêves pénibles, il lui sembla entendre de nouveau la voix à la fois suppliante et impérieuse qui murmurait :

— Lise !... Lise !

XII

En dépit d'une de fièvre et de souffrance, le prince Ormanoff fit appeler le lendemain sa sœur près de lui, et les dix minutes que dura l'entretien furent sans doute bien utilisées par lui, car Lydie sortit de son cabinet avec un visage altéré et des yeux gros de larmes qu'elle avait eu grand'peine à retenir, mais qui se donnèrent libre cours aussitôt qu'elle fut hors de chez lui.

Comme elle rentrait dans son appartement, elle se heurta à Varvara qui glissait, en véritable ombre qu'elle était, à travers les corridors immenses, avec son air absorbé et indifférent à tout. Pourtant, cette fois, elle remarqua la physionomie bouleversée de la baronne et l'interrogea :

— Qu'avez-vous, Lydie ?

Mme de Rühlberg ne demandait qu'à s'épancher. Elle raconta que Serge venait de lui faire les plus durs reproches, parce qu'elle ne s'était pas montrée suffisamment aimable pour sa femme. Et comme elle balbutiait des excuses, en disant qu'elle recommencerait à accompagner sa belle-sœur, il avait répliqué : « Vous n'aurez pas cette peine. Lise préfère à votre compagnie celle de Sacha. Mais je n'oublierai pas de quelle façon vous comprenez la déférence aux désirs que je vous exprime. »

— Voyez-vous, Varvara, cette sainte nitouche qui a osé se plaindre à lui ! Ce n'est pas Olga qui aurait fait cela ! Une bonne petite, bien insignifiante, qui ne se souciait de rien ni de personne en dehors de son mari. Je n'ai jamais eu d'ennuis avec elle. Mais celle-ci ! Voilà qu'elle s'est toquée de Sacha, et Serge, aussitôt, décrète qu'il l'accompagnera désormais... Varvara, ne trouvez-vous pas qu'il y a là une complaisance bien étrange chez lui ?

Elle baissait la voix en prononçant ces mots.

Les paupières de Varvara battirent légèrement.

— Oui, peut-être... Je vous conseille de vous défier de cette jeune femme, Lydie.

— Me défier ? Pourquoi ?

— Pour tout... Craignez qu'elle ne vous desserve près du prince Ormanoff. Craignez pour Hermann, qu'elle n'aime pas.

— Mais vous rêvez, Varvara ! Elle n'a et elle n'aura jamais, pas plus qu'aucune femme au monde, la moindre influence sur Serge !

Une sorte de rire bref glissa entre les lèvres de Varvara.

— Non, elle n'en aura pas... Je rêve, Lydie ! Serge Ormanoff dominé par sa femme ! La plaisante idée que voilà !

Et, riant de nouveau, elle s'éloigna de son pas silencieux, laissant Lydie très surprise, et un peu perplexe.

Quels que fussent les sentiments que Mme de Rühlberg nourrissait à l'égard de sa belle-sœur, à la suite des reproches de Serge, elle se montra dès lors aimable et empressée près de la jeune femme. Les petites méchancetés cessèrent... Mais Lise continua à sentir autour d'elle un souffle de malveillance qui semblait fort pénible à sa nature aimante.

Elle se demandait avec anxiété si elle devait retourner sans être appelée près de son mari. La veille, il l'avait renvoyée de si étrange manière !... Mais vers deux heures, toutes ses perplexités se trouvèrent réduites à néant par l'apparition de Vassili venant l'informer que le prince la demandait.

Il était très pâle, visiblement fatigué et énervé par la souffrance. Après avoir répondu laconiquement aux timides interrogations de Lise sur son état, il lui demanda :

— A quoi étiez-vous occupée, quand je vous ai fait demander ?

— Je faisais une partie de dames avec Sacha, qui est souffrant aujourd'hui.

— Eh bien ! sonnez Stépanek et dites-lui d'aller prévenir Sacha qu'il vienne ici continuer cette partie.

Très surprise de ce caprice imprévu, elle obéit pourtant sans risquer de réflexion. Sacha arriva aussitôt, la tante et le neveu s'installèrent près de Serge, qui suivit les péripéties du jeu en donnant des conseils à sa femme, de telle sorte que Sacha, fort peu à son aise d'ailleurs en présence de son oncle, perdit haut la main la partie.

Après quoi, Lise fut invitée à passer dans le salon voisin où se trouvait un piano, son mari désirant entendre un peu de musique.

Ce ne fut pas là une fantaisie passagère. Les jours suivants, Sacha fut appelé encore pour venir faire avec sa tante une partie quelconque. Après quoi, le prince l'envoyait étudier ses leçons ou jouer avec les lévriers dans un coin de la pièce, tandis que Lise brodait près de son mari silencieux et songeur, ou se mettait au piano, la musique calmant la fièvre et la souffrance, prétendait-il.

Il semblait ainsi qu'il s'attachât à mettre toujours l'enfant en tiers entre Lise et lui.

Pendant les premiers jours, ses blessures avaient inspiré quelques inquiétudes au docteur Vaguédine, qui avait en vain essayé de lui faire garder le lit. Mais elles entraient maintenant dans une bonne voie, la fièvre baissait, et le prince, qui restait auparavant toute la journée inactif, quelque peu abattu en dépit de son énergie, commençait à s'occuper, à lire, à dépouiller la correspondance qui s'amoncelait sur les plateaux, et à indiquer à ses secrétaires les réponses à donner.

Un après-midi, il trouva parmi les revues qui encombraient toute une table, un livre qu'il parcourut rapidement, puis tendit à Lise.

— Tenez, coupez-moi donc cela, Lise.

C'était un volume de poésies d'un jeune et déjà célèbre poète français. Tandis que Lise faisait manœuvrer le coupe-papier, des strophes harmonieuses passaient devant ses yeux.

(A suivre).

Ce cours commencera le samedi 24 et et sera donné par M. Marcel Houdret, professeur d'histoire de la musique de la ville de Paris et le distingué artiste et compositeur que connaissent bien les mélomanes verviétois. Ces conférences, données au profit d'une œuvre de secours de la ville seront agrémentées d'auditions vocales et instrumentales.

Elles comprendront 6 séances : le 24 mars : l'antiquité et le moyen-âge : le 31 mars : la Renaissance ; les 7 et 14 avril : les Classiques ; les 21 et 28 avril : les Romantiques.

La carte de membre ainsi que l'invitation pour les personnes étrangères à la Mutuelle seront exigées au contrôle. Le prix d'entrée pour les membres est de 0.10, pour les invités de 0.25 par personne et par séance. Voilà une série qui ne manque pas d'intérêt et à qui nous prévoyons un très gros et légitime succès. G.S.

HUY. — *Dans l'enseignement.* — M. Léon Petit, surveillant à l'Ecole moyenne de l'Etat, est nommé professeur de dessin à l'Athénée Royal, en remplacement de M. Olivier E., décédé. M. Petit sera remplacé par M. Léon Tomba.

Pour la prochaine récolte de pommes de terre. — Nous apprenons que M. le Bourgmestre d'Ouffet vient d'informer officiellement le Comité de secours et d'alimentation de l'arrondissement, d'une sage et heureuse décision prise par quelques fermiers de cette commune.

Ceux-ci s'engagent à mettre à la disposition du Ravitaillement 20 hectares environ de terres, qu'ils prépareront, cultiveront, etc., à condition qu'il leur soit fourni les plantes nécessaires et que le Comité, lors de la récolte, s'engage à acheter les pommes de terre produites à raison de 9 francs les 100 kilogs.

Si la proposition des fermiers d'Ouffet est admise et rélisée par le Comité de ravitaillement, ce sera quand même un peu... de pommes de terre sur la planche pour l'automne prochain. (C.T.)

p

CHRONIQUES

Sportive

La journée de charité au Standard C.L.

MATCHES DE SELECTION. - LA JOURNEE DE CHARITE AU STANDARD C.L. — Le second match mettait en présence une sélection similaire formée, cette fois, de joueurs de division I. Composition des équipes :

Division I (rive droite). — Goal : Warlomont [F.C. Sérésien] ; Backs : Crespin [F.C. Liégeois], Beaufort [F.C. Sérésien] ; Halves-Backs Pressarin [F.C. Sérésien], Gilbay [F.C. Bressoux], Noirfalize [Léron F.C.] ; Forwards : Deliége [F.C. Bressoux], Wéry [F.C. Bressoux Gévers [F.C. Liégeois], Valiere [F.C. Bressoux Davignon [F.C. Liégeois].

Division I (rive gauche) — Goal : Paty [Standard C.L.], Backs : R. Senden [U.S. Liégeoise], Capel [Standard C.L.] ; Halves-Backs Thioux [Tilleur F.C.], Dohet [Standard C.L.], Thomas [Herstal F.C.] ; Forwards : Hanquet [Standard C.L.], Mouton [Ans F.C.], Ponthier [Tilleur F.C.], Coulon [Herstal F.C.], Koessen [Tilleur F.C.].

La victoire revint — contre toute attente — à la rive gauche, bien que cependant un drawn eut plus logiquement reflété ce que fut la lutte. Au premier time, la R.G. force 3 corners par Hanquet contre 2 par Deliége. L'unique goal de la partie est réussi par Ponthier à la 14e minute de la reprise. A la 19e minute, sur handpenalty de Capel, Davignon, en envoyant au-dessus, rate une occasion unique d'égaliser. Pendant la seconde mi-temps, la R.G. force 4 corners contre 2.

Pour la R.G., citons Paty, Capel, Dohet, Thomas, Hanquet, Ponthier et Koessen.

Pour la R.D., Warlomont, Crespin, Gilbay et Gévers se distinguèrent.

Quant à l'arbitrage de M. Emile Bessem, il fut tout bonnement impeccable. Achpé.

Artistique

EXPOSITION DE HAUTE COUTURE, MODE ET COIFFURE. — La salle Mauresque se pâte réellement à toutes les manifestations de l'art. Dès l'entrée le charme nous saisit. Où se trouve-t-on en réalité ? Le fauteuil en rotonde qui occupe si heureusement le milieu, nous fait songer tout d'abord aux Kursaals des villes balnéaires où toutes les élégances se donnaient rendez-vous ; mais lorsque nous voyons à nos pieds les tapis orientaux répondre aux arabesques des murs, nous imaginons un palais de sultan qu'une fée capricieuse aurait orné par contraste de nos toilettes les plus modernes.

La mode est cette fée, il n'y a qu'elle pour accomplir de semblables miracles, assembler tant de merveilles en un espace aussi restreint. Comment les décrire toutes ? Il y aurait des heures entières à passer là devant l'union savante des ameublements luxueux et des parures raffinées. Le goût féminin se révèle dans les plus petits détails ; une glace de Venise drapée de tulle, quelques narcisses frêles émergeant d'un vase d'or sont autant de visions charmantes pour les heureux qui trouvent encore leur joie dans le goût et l'harmonie des choses. Le manque de place nous empêche de donner ici la description détaillée que mériterait chaque objet. Voici dès l'entrée un assemblage heureux de coiffures dissemblables. La maison Buxin expose entre autres un buste artistement drapé de noir dont les cheveux châtains, disposés d'une façon très moderne rappellent les coiffures à coque des estampes romantiques.

M. Chevron présente quelques modèles de la plus grande nouveauté. Tout auprès les bustes historiques de Mme Aller sont remarqués de même que cette charmante tête grecque coiffée par la maison Momaert et qui rit inclinée vers l'arrière avec tant de grâce.

Le second salon est bien réellement le temple de la «Haute couture». A droite le stand Shepers est de suite remarquable par la sobriété voulue de sa parfaite élégance. Il n'y a pas de mot assez fort pour décrire le gracieux chef d'œuvre qu'est cette robe d'enfant en crêpe de chine rose dont les trois remplis forment toute la jupe. Les deux toilettes grises et bleues sont admirables de lignes et de teintes assourdies.

Trop nombreux pour être nommés en détails les mannequins «Vaxelaire» sont coiffés et vêtus avec l'élégance habituelle de la maison. Entre quelques toilettes du meilleur goût, un complet de taffeta noir est très remarqué au Stand «Novelty». Chez Mme Armande nous trouverons le domaine de la grâce et de la fantaisie. Tout serait à nommer jusqu'à cet éventail fait d'un oiseau qui est bien la chose la plus féminine qui se puisse voir.

La maison Lanroque oppose à la couture fantaisiste la ligne impeccable du chic anglais ; chapeaux et costumes rivalisent de simplicité élégante.

Le salon aménagé par M. Lange nous offre deux jolis mannequins portant manteau et costume de coupe achevée. Après la somptueuse exposition des fourrures Rageneer et les costumes Noessens élégants et corrects le Stand de Mlle Ledent attire nos regards.

C'est un désordre charmant et tout féminin que ce peignoir tilleul et ces roses jaunes sorties d'une chiffonnière. Les blouses et cols sont ravissants de fraîcheur et de nouveauté. Nous laisserons pour un prochain article la description des stands de mode si remarquables en tout point. A.B.

Théâtrale

PAVILLON DE FLORE. — *La soirée en l'honneur de Mlles Versturme et Darbrelle.* — En cette fin de saison, les soirées en l'honneur des divers artistes de la troupe se succèdent sans relâche. Ce jeudi, c'est au tour de Mlles Verturme et Darbrelle. Depuis le début de la saison, toutes deux se sont efforcées de satisfaire les exigences du public et c'est toujours avec le même plaisir qu'on les voit paraître en scène. Mme Versturme possède d'excellentes qualités de maîtresse de ballet et elle assume la lourde tâche de régler tous les divertissements, soit dans les opéras et les opéreittes ; les opérettes du répertoire moderne surtout réclament une attention toute particulière au point de vue chorégraphique et l'expérience est là pour nous prouver avec quelle attention elle dirige les pas divers, tant des dames de ballets que ceux des «hommes», notamment dans la «Chaste Suzanne», «l'Avocate» et le «Charme étrange», où ses créations ont été particulièrement admirées. Mlle Darbrelle a séduit de suite par sa souplesse et son élégance pleines de charme. Ces deux artistes seront sans aucun doute, fêtées et, sans risque de nous tromper, nous pouvons dire que la scène sera transformée, ce jeudi, en un vaste parc de fleurs. Mlles Darbrelle et Versturme feront valoir leur talent dans le «Ballet du Printemps» de Hamlet. Le 5e tableau sera joué en entier ; Mlle Juliette Noël chantera le rôle d'Ophélie. On interprétera, en outre, «La Vie de Bohème» ; Mlle Goossens chantera le rôle de Mimi ; les autres rôles seront tenus par MM. Descamps, Closset et José Beckmans. A.

THEATRE TRIANON. — *Hans, le joueur de flûte*, de MM. Vaucaire et Mitchell, musique de Louis Ganne. — C'est une légende romantique du triomphe de toute beauté et de tout idéal sur toute laideur et toute vilenie, la revanche de l'artiste sur le bourgeois, que nous illustrent, avec une grâce malicieuse, les auteurs Maurice Vaucaire et Georges Mitchell, le poète français dont la tendresse rêveuse se consacra si souvent au culte de la Hollande. Donc, les bourgeois, dédaigneux de la nature et de l'âme humaine que rêvraient leurs ancêtres, les ont profanées dans l'égoïsme et l'avalissement du lucre et de ses jouissances matérielles. Mais soudain, le génie de la vie surgit, incarné en Hans, le sorcier de la flûte ; il bouleverse et ruine leur existence sacrilège jusqu'à ce qu'ils s'inclinent peureux sous le règne de l'art et de l'amour : hélas ! ils le subiront toujours plus qu'ils ne le vénéreront. Par toutes les cassures d'un verbe qui ondule avec une tiède nonchalance, par tous les coins des épisodes qui émaillent la fabulation, par tous les traits de types et de mœurs, ce symbole qui hante vraiment l'ouvrage, jaillit sans trêve, sous tous ses aspects subsidiaires, dont notre brièveté empêche même quelque énumération. Mais il ne dessèche guère l'épanouissement de l'inspiration, car, sans cesse aussi, outre le charme paisible de leur verve, la peinture pittoresque de ces bourgs hollandais qui, hâlés par un azur tout moite d'humidité saline et léchés par les eaux bleues qui le reflètent, logent en plein ciel et en plein rêve, puis la nostalgie ou la fougue des exaltations mélodieuses du musicien, tout ouate l'action dans les teintes douces de l'ironie et de l'émotion, des couleurs et du son. Mais surtout par le goût et la délicatesse, c'est une suprême bouffée de l'opérette française que seule, la magie de ces trois poètes pouvait ressuciter dans ce miracle d'un soir. A une prochaine chronicule (pardon !) quelques aperçus sur ce spectacle délicieux. L.P.

WINTER-VARIETES. — *Mon ami Teddy.* L'interprétation de l'ouvrage dont nous avons déjà esquissé la physionomie est toute réchauffée par sa joyeuse homogénéité. M. Verlez campe Teddy avec une vigueur pleine de virtuosité et de souplesse et il l'enveloppe d'une ironie, dont il trace le trait avec une sobre fantaisie. Mme Lefèvre nuance Madeleine de toute sa spontanéité et de toute sa fraîcheur d'émotion. M. Fleury esquissait avec justesse et sûreté cet amant caractéristique, que le théâtre mode ne affecte exclusivement à l'adultère et dont il serait intéressant de rechercher, non seulement l'origine et la vérité du type, mais encore les motifs de la disgrâce dont, depuis le début de ce siècle, le théâtre contemporain, après les flatteries romantiques et romanesques accable le portrait moral. M. Mathieu silhouettait, avec beaucoup de relief et de coloris, le député Didier-Morel, tandis que Mme Lemonier représentait, avec une verve allègre, la politicienne et mûre Mme Roucher, l'ancienne présidente de la République. M. M. Léonard, avec une gaieté très naturelle et Roussel, Mme Dupont, Prémore et Andry, complétaient à merveille la distribution. L.P.

Féminine

QUELQUES NOUVEAUTÉS. — L'intérêt de la mode réside en grande partie dans les détails; rien n'est plus charmant, en effet, que la mievrerie sans cesse renouvelée des garnitures et des colifichets. Nous aurons, cette fois, beaucoup de fantaisies en perles ; cols, appliques, épingles, bouquets de corsage ou fleur à la boutonnière. Certaines blouses, très élégantes, seront entièrement perlées ; d'autres, plus simples, n'auront que les boutons boules recouverts de perles multicolores, ou d'une seule teinte tranchant sur la blouse.

Je vous ai déjà parlé des broderies exécutées sur les robes et les costumes; nos blouses d'été seront, elles aussi, brodées de divers façons. La soie s'harmonise très joliment avec les broderies de couleurs: lorsqu'elles sont exécutées au «passé» les fleurs semblent peintes et produisent un ensemble assez original ; la gaze, le tulle et la marquisette auront encore cette fois toutes nos faveurs et s'orneront de plumetis.

Nous parlerons moins des cols; la mode paraît vouloir nous les supprimer, et nos blouses se portent à présent décolletées en rond. Les corsages courts avec basque et ceinture ainsi que les remplis seront beaucoup portés.

Pour les garnitures de chapeaux habillés, nous notons avant tout la crosse et la plume d'autruche. Cette dernière, ne se porte qu'en petites têtes formant bouquet de teintes contrastantes, ou bien en fantaisies plus charmantes les unes que les autres, mais jamais en plumes entières.

La vogue est moins aux fleurs que le printemps passé; les chapeaux simples ou de jeunes filles n'ont pour la plupart qu'un couteau hardiment piqué dans le fond ou couché sur la passe. On annonce un renouveau de faveur pour les grosses pailles, toujours cirées et brillantes. COUSINE ANNIE.

Tirages d'Emprunts

LOTS A PRIMES 3 p. c. PARIS 1910
Tirage du 20 février 1917

Gros lots : 218925, 100.000 fr. — 38072, 10,000 frs.

Les numéros suivants sont remboursables par 1,000 fr.

12866	46741	124264	201872	241569	303713	
354383	429836	483363	588540	27822	47596	
137378	215234	253138	316812	368371	451849	
592533	568674	28710	60172	143561	204894	
260360	328171	369487	453360	519292	591095	
35553	60332	144513	205343	267684	332264	
376832	458696	582817	597383	41036	87097	
195263	215170	270888	332786	375297	472511	
565797	44114	106051	195883	232884	283149	
341594	425044	475352	588004			

Nécrologique

On nous prie d'annoncer la mort de

Madame J. S. BOLETTE

Née Marie Elisabeth GERKEN

pieusement décédée à l'âge de 76 ans, le 14 mars, munie des secours de la religion.

Les obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau de la famille, ont eu lieu dans l'intimité à Verviers, le 17 courant.

f. 20460

Les familles L. Peston-Macart, L. Peston-Van-Loon, J. Mélin-Peston, remercient bien sincèrement les amis et connaissances pour les nombreuses marques de sympathie leur témoignées à l'occasion du décès de leur chère et regrettée mère.

Une somme a été versée au Bureau de bienfaisance, en remplacement de cartes de remerciements. f. 20464

La famille do Jaer remercie les amis et connaissances pour les nombreuses marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion de la mort de (f.20459

Mademoiselle Maria de JAER

Les parents, amis et connaissances sont informés du décès de

Monsieur Alfred CORNET

Ancien membre du Bureau de Bienfaisance de Chênée.

né le 21 septembre 1829 et décédé ce jour à Chênée. L'inhumation aura lieu dans son caveau, au cimetière de Chênée, vendredi 23 ct, à 5 h. de relevée. Réunion à la maison mortuaire rue Grands-Prés 13, à 4 1/2 h.

f.20521

FRANCE. — Mort du général Ghislain. — Le général-major Ghislain, vice-gouverneur honoraire du Congo belge, est mort à l'hôpital militaire du Roi Albert à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu le 12 mars dans la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu, parvis Notre-Dame.

J'apprends l'anglais seul
franç. Librairie Brimbois au passage et partout
4167

Les SPECTACLES

Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. 7 1/2 h. TOUS LES SOIRS Rideau 8 h. *Le Charme Etrange.* Jeudi 22 Mars Bur. 7 h. Rid. 7 1/2 h. Représentation de Gala en l'honneur de Mlles Darbrelle et Versturme *La Vie de Bohême* 5e tableau d'Hamlet : Ophélie, Mlle J. Noël. Grand Ballet du Printemps.

Théâtre de la RENAISSANCE **AU TROCADERO** RUE LULAY LIÉGE
Ciné-Théâtre de Famille
Tous les soirs vers 7 3/4 h. et Dimanche, Lundi et Jeudi en matinée, vers 4 1/4 h.,
LA TROUPE dans
"FINFINARS,, CREATION de J. LEGRAND, couronnée par la Sté de Littérature wallonne
2 actes d'actualité sur les mœurs paysannes pour les débuts de Fern. HALLEUX.
On commencera par 1 acte amusant de L. BROKA "MOSSIEU LEBEAU,,
Location au Théâtre de 11 à 1 h. et de 4 à 6 h.
20044

Avis de Sociétés

SOCIETE ANONYME
des Tanneries de Stavelot
à Stavelot

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires aura lieu au siége social, à Stavelot, le mardi 17 avril 1917 à 11 1/2 heures.

Ordre du Jour :

1. Rapport du conseil d'administration et rapport des commissaires.
2. Examen et approbation du bilan.
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires.
4. Communications diverses.

Les actionnaires qui désirent assister à l'assemblée générale doivent se conformer à l'article 25 des statuts.

Le dépôt des titres devra être effectué, soit au siége social, soit à la Banque Générale de Liège à Liège, soit à la Société Générale de Belgique à Bruxelles.

Au nom du Conseil d'administration,
Le Président,
4287) Félix CUMONT.

SOCIETE ANONYME
" KURSAAL ,,
Rue du Pont d'Ile.

Conformément à l'art. 33 des statuts, M.M. les Actionnaires sont convoqués à une assemblée extraordinaire qui se tiendra le lundi 9 avril à 4 h. de relevée au café Vénitien, place du Théâtre, Liège.

Ordre du jour :

1. Proposition de MM. les Commissaires tendant à la nomination d'un expert-comptable en vue de procéder aux vérifications des livres, comptes, conformément à l'art. 65 de la loi sur les sociétés ;
2. Proposition de MM. les Commissaires tendant à la nomination d'un ou de plusieurs experts qui auraient pour mission de vérifier et de recevoir pour autant que de besoin les travaux non approuvés pour l'Assemblée générale de 1916 ;
3. Révision des statuts :
   a) Révision de l'article 19 : Limitation des pouvoirs du Conseil d'administration.
   b) Révision de l'article 21 : Délimitation des charges et fonctions de l'administrateur délégué.
   c) Introduction d'un article 19 bis. Interdiction absolue à peine d'une amende à titre de charge pénale pour MM. les administrateurs et commissaires de fournir quoi que ce soit directement ou indirectement à la Société.
   d) Suppression du droit de vote aux parts de fondateurs. (20249

Prêts Hypothécaires
A h. de créances et nues propriétés. Rentes viag.
CAISSE PATRONALE, Soc. anon., Bruxelles
SUCCURSALE LIEGEOISE
34, Rue Lambert-le-Bègue 1501

ETAT-CIVIL

LIEGE. — DÉCLARATIONS DU MARDI 20. — *Naissances* : 3 garçons, 3 filles. — *Décès* : François Van Peer, terrass., 40 ans, r. Potiérue, 28, ép. Roosen. — Guillaume Cremers, mag., 33 ans, r. Tribouillet, 56, ép. Succa d. — Jean Pierre Guillaume, s.p., 83 ans, r. de Waroux, 34, ép. Germeau. — Louis Anspach, s.p., 72 ans, r. Firquet, 9, v. Colsoul. — Ferdinand Feron, charg. aux chem. de fer, 33 ans, r. Ste-Marie, 22, ép. Vandeweyer. — Xavier Goffart, affich., 41 ans, r. du Pery, 23, ép. Raick. — Gilles Quidonne, serrur., 73 ans, imp. Graindor 11, ép. Doucy. — Henri Klompmes, s.p., 73 a., r. Grande-Bèche 70, cél. — François Langers bat., 30 a., à Ryckevorsel, ép. Hopponbrouwers — Marie Viroutre, sp., 55 ans, bd Emile de Laveleye, 55, v. Palmen. — Anne Dewandre, sp., 41 ans, r. des Récollets, 16, ép. Histaire. — Marie Massin, sp., 8 ans, r. Varin, 187, v. Lahaye. — Marie Bastin, sp., 71 ans, r. de Sluse, 37, ép. Stassart. — Marie-Jeanne Isaacs, sp., 77 ans, r. Basse-Wez, 155, v. Peters. — Catherine Engels, sp., 76 ans, r. Basse-Wez, 155, idem. — Léonie Ringlet, cuis., 63 ans, r. St-Gilles, 112, v. Martens et Francis. — Guilleminne ire, sp., 61 ans, qu. de la Batte, 19, ép. Berré.

Mariage : François Schiffeler, coiff. à Bressoux et Lucie Thonnart, sp., r. St-Léonard, 613.

Judiciaire

VERVIERS. — TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — *Affaires douanières.* — Le tribunal s'occupe de toute une série d'affaires douanières présentées par Me Desenfans au nom de l'Administration des Finances. Ce sont d'abord quatre régularisations de procédure, à charge d'inconnus, pour un transport de 23 kg. de savon, valeur 115 fr., saisi le 4 novembre 1916; de 40 kg. de savon, valeur 200 fr., saisis le 25 novembre ; de 85 kg. de savon, valeur 425 fr., saisis le 28 novembre ; enfin, de 9 kg. de lard, valeur 67 fr., et 19 kg. de graisse de bœuf, valeur 63 fr., saisis le 13 décembre. Le tribunal prononce la validité de la saisie, ordonne la confiscation et la vente aux enchères de ces marchandises pour payement des amendes et des procès-verbaux.

— Le 24 octobre, on arrêtait, à Welkenraedt, à 1500 m. environ de la frontière, l'épouse B... Polonie, transportant 15 kg. de lard d'une valeur de 150 fr. Comme cette marchandise est prohibée à la sortie par la loi du 4 août 1914 et les arrêtés de l'autorité sur la matière, l'application, en vertu des lois de 1822 et 1843 de l'amende de la double-valeur, s'impose, soit 300 fr. ou 1 mois d'emprisonnement subsidiaire, validité de la saisie, confiscation des marchandises.

— La même prévenue est trouvée, le 15 novembre, à 500 m. de la frontière, transportant du savon genre Sunlight, soit 22 kg., d'une valeur de 110 fr. Ici, se pose une question que le tribunal n'a pas encore eu à trancher. Il s'agit d'un transport de savon, non de denrées alimentaires comme dans les affaires précédemment jugées, mais un arrêté allemand, du 15 novembre 1916, du Gouverneur général, porte interdiction de sortie à toute espèce de marchandises et non plus seulement de celles destinées à l'alimentation.

Amende de la double valeur, soit 220 fr., ou 25 jours, validité de la saisie et confiscation.

— Le 30 octobre, D... circulait dans le rayon de la douane avec 15 kg. de fromages pour une valeur de 39 fr. Amende de 78 fr. ou 8 jours, validité de la saisie, confiscation.

A la même date, procès-verbal est dressé à H..., transportant 25 kg. de lard d'une valeur de 250 fr. 500 fr. ou 50 jours, validité de la saisie, confiscation.

— A la même date, les douaniers arrêtent Sch... Marie, épouse H..., qui portait un paquet de 15 kg. de lard pour une valeur de 120 fr. 240 fr. ou 1 mois.

— Comparaissent également Br... Mathieu, D... Marie, épouse St... Théophile et Br... Bertha, épouse F..., de Verviers, trouvés porteurs, le 3 novembre, après la chute du jour, à 500 m. de la frontière, sans documents, de 29 kg. de savons de parfumerie et de 60 kg. de savon ordinaire pour une valeur totale de 500 fr.

Le tribunal prononce contre les prévenus solidairement une amende unique de 1000 fr. ou 2 mois et demi, validité de la saisie et confiscation des marchandises.

Enfin, N... Gertrude, épouse M... Bernard, de Verviers, transportant, le 21 novembre, 20 kg. de savon pour une valeur de 100 fr., reçoit une amende de 200 fr. ou 25 jours. G.S.

Vol de pommes de terre. — Malgré la défense leur faite par M. C., propriétaire, L. Arthur, M. Oscar et M. Fernand, tous trois de Huccorgne, s'obstinèrent à pénétrer dans le champ et entraînèrent à leur suite un grand nombre de gens du village. Non seulement les 600 kilos de pommes de terre furent enlevés par la foule, mais le garde Collin fut outragé par L. Arthur. Ils écopent tous trois de 26 francs pour vol et L. attrape, en plus, 25 francs pour outrages au garde. Un sursis d'un an est accordé aux deux M. Me Carré, pour M. C., réclamait un franc de dommages-intérêts. Il lui est alloué. Défenseur : Me Lebeau.

Faux témoignage en matière civile. — M. J... Joseph, marchand de beurre à Ampsin, prétend que W... Hubert, d'Amay, s'est rendu coupable d'un faux témoignage devant le juge de paix du canton de Huy, en affirmant, sous la foi du serment, qu'une somme de 153 fr. 70 lui réclamée par M. J.. pour livraison de beurre, avait été payée, contrairement à ce que déclarait le fournisseur. Le tribunal acquitte purement et simplement M. W,.. Me Lebeau défendait M.W...

Ecole Pigier 13221

Monsieur habitant la campagne, ancien négociant en denrées alim. désirerait représentation. Ecr. : B. J. D. F., b. Télégr. R.368

Lessiveuse dde travail chez elle. R. du Cimetière, 23, Ans. R.354

Employé-comptable cherche occupat. Réf. sérieuses. Ecr. N.P. 28 Télégr. R.90

Dem. 16 ans, ch. pl. bonne d'enf. Ecrire : Anne Graindorge, 149 Antheit 149. 17940

Jeune fille cherche journées ou 1/2 journée, b. certif. S'ad. 24 Bd d'Avroy 24, au 3me étage. f.20453

Jeune fille 18 ans, ch. place pour aider petit ménage, r. du Cimetière 76, Grâce-Berl. f.20455

Jeune fille cherche journées ou quartier, bon certific. Ecr. bur. du journal, initiales : Q. J. R. f.20500

Jardinier-diplômé, 37 ans, s/enf., 17 années prat. très au court de l'arborit., floricult., culture maraîchère etc., cherche pl. S'adr.: D. P. 100, bur. Télégr. f.20450

Jne fille de la camp., 19 ans, ch. place servante. S'adr. 27, rue Fammelette, Ougrée. f.20504

Fille au courant du service bonne maison demande place, bur. Télégr.: Q. M. L. 10. f.20503

Demi-ouvrière lingère demande occupation chez lingère ou tailleuse. Ecr.: O. R. 20, bur. Télégr. f.20513

Bonne travailleuse dem. place retourn. le soir. S'adr. Bd Sauvenière 162. f.20520

Régisseur, chef de culture, très capable et honnête, demande place. Ecrire: O. N. 3, bur. journal. f.20511

Offres d'Emplois

Ecole Pigier
6, Avenue Blonden, 6
Comptabilité.
Cours pr correspondances
13216

NE restez pas inactifs
Etudiez par correspondance les branches commerciales : 20708 **Comptabilité, Sténographie, Correspondance commerciale, Langues vivantes.**
Demandez aujourd'hui même programme grat.
Institut Normal de Liége 51, Quai d'Amercœur

On demande Dlle, 25 ans, interne pour ménage, 75 rue de la Cathédrale. f.20308

On demande servante de la campagne, 20-25 ans, références premier ordre, 60 r. de l'Ouest 60. Se prés. de 10 à 12 h. R.341

On demande des menuisiers de modèles chez Julius HECH, Maitre-menuisier de modèles. Otte-strasse 70, Aix-la-Chapelle. 4252

- Maisons - Appartements

On cherche à louer gr. cave, offr. H.E.S. bur. Télég. f.20431

On ch. pour commerce rez du chassée, 2 pl. au centre, écr. X.R. 7, bur. Téleg. f.20430

Comptoir important de la place cherche, au centre, Maison de commerce ou Maison fermée. Ecr. J. B. D., b. Télégr. R.369

Désire louer Maison fermée, 10 à 15 pièces envir. Pont de Longdoz. Adr. 11 rue des Coteaux. f.20355

A LOUER, r. Cathédrale 37, av. sortie r. Florimont 16, Maison 475 m.c. Cet immeub. propre à t. commerce est libre de bail le 15 Mai. Renseignements 11 Boul. d'Avroy. f.20180

On cherc. Maison confortable 1800 à 2000 fr. avec atelier d'environ 25 à 30 m2 aux envir. des Guillemins ou Bd d'Avroy. Ec. bur. du journ. A.C. 76. 1154

Maison av. gr. ateliers et jard. à louer, 22, rue de l'Enseignement, 22. 4299

A louer, à pers. seule **Chamb. avec mansarde** (gaz). Prix gu., 40, rue Thier-de-la-Chartreuse 40, Liége. R.338

Gr. choix de Harnais d'occ. pr bœuf, chevaux etc. r. Sous l'Eau 15, Liége. f.19469

A vend. 2 Chiennes Spitz véritables, toute noire. Prix mod. Ecr.: Q. E. 3, bur. Télégr. f.20505

On demande à acheter un ou deux forts chevaux. Ecrire avec off. détaillées et prix à F. P. C. T. 3013, gazette du Télégraphe f.20506

Abeilles

Demande colonies, cloche ou cadre, Voirnot Stassen, Aubel. f.20518

On cherche d'occas. **Voiture** genre landau, quatre places, légère, pour un cheval. Ecr. off. B. B. 18, bureau du journal. 4253

Achats et ventes

de bijoux d'oc. argent, dentiers au plus haut prix. Rue Ferdinand Henaux, 1. f. 18395

Suis acheteur sirop purs fruits, petites et fortes parties, 8, quai des Pêcheurs. f.20361

A vendre d'occ. Broyeur à produit, 7, rue Saint-Etienne 7. 12052

Timbres-poste Suis acheteur de **VIEUX** timbres de Belgique.
Spécialement : Epaulettes neuves et oblitérées et cinq francs de Léopold II. Ecr. P. A. 100 bureau journal R.302

Tabacs en gros

BARAS-ROUSSEAU [4214] **HUY**

ON ACHETE

neuf ou d'occasion : Linge d'hôtel, drap de lit, taies, essuie-mains, couvertures, matelas, toile à matelat, nappage, serviettes et toute espèce de toile. R. Féronstrée 19, au 1er. 4309

Désire acheter des Chaises tous genres. 19, r. Féronstrée. 4311

BÉTAIL - A vendre belle GÉNISSE JERSEY chez Mr Jos. Etienne à Villers-le-Bouillet. 4314

CHAUSSURES luxe, boxcalf, chevreau en couleur, cousu-main. V. D. SAVEL, 7 rue St-Jean 7. f.20326

On cherche deux bons Chiens d'attaque grœnendael ou malinois, forte taille. J. Binet, rue Pasteur 16, Sclessin. f.20514

Grand arrivage
d'ANES
à vendre en garantie, payement après essai. Jos. Halleux, Trooz. f.20425

Beau fort Poney 6 ans à vend. rue des Ecoles, 244. Souverain-Wandre. f.20433

Occasions

On cherche d'occ. près Seny turbine Mélotte. S'ad. r. Horloule, 26, à Seny. f.20272

A SOLDER grande quant. tissus d'ameublement pr tout usage, franches, stores etc., 4, r. Mouton Blanc, 4 4030

On demande PIANO d'occ. donner marq. et prix G. R. 4, b. Tél. f.20082

On cherche à acheter d'occasion une malle de grandes dimens. Faire offres au journ. sous G. G. 90. R.371

On dés. achet. pousse-pousse d'occ. en bon état. S'adresser r. Hors-Château, 71, au 1er. R. 384

A vendre d'occasion : Store d'extérieur et installation convenant pour tout commerce, 8 rue Méan 8. R.393

Objets Perdus

Perdu de la Batte au boul. Saucy anneau de montre avec médaille breloque en niellé, rap. récomp. r. St-Gilles, 254. R.389

PERDU chien berger poil court noir répond au nom de Job. Rem. contre b. récompense à l'Hôtel du Midi, Pl. des Guillemins 1, Liége. f.20433

PERDU boucle d'oreille 2 brillants. Rap. contre b. recomp., b. du Télégr. f.20509

PERDU imperméable bleu d'enfant, entre Cornillon et la Passerelle. Rapp. contre récompense, 9 rue Pont-d'Avroy 9. f.20454

Capitaux

Placement à 10 %. Engagement 3 ans. Affaire sérieuse. Pas d'agence. Ec. G.B. 22 bur. Journ. f.20422

Enseignement

On demande leçons d'archéologie et d'histoire de l'art. Ecrire : P. S. 65. R.352

Prof. de sciences com. Leçons particul. Répét. et préparat. au Jury-Central. J. B. 382. Fr. très modéré. f.20353

Huy, Andenne, Namur, Charleroi et vice-versa
Départs : 4089
Bis-hebdomadaire
Messageries
BALAK
Rue des Chapelains, 2.

Avec Freigabe
Stock 15.000 k. disp.
INCOMPARABLES - GÉLATINEUX-RÉCLAME pour COLPORTEURS
SIMPLEX
Savon en poudre le Meilleur
SAVONS VERTS SPÉCIAUX
Croix d'Honneur
DELSA, 27, Bd de la Sauvenière, Liége. Dem. Agents
4083

Maison Chévau, Herstal
Fabrication hygiénique d'eaux
et boissons gazeuses.
Spécialité : Extra Stout Watney
f. 20512

CHAUDIÈRES POUR
SOUPE COMMUNALE
Disponibles en magasin : R.347
Ecr. A. MISSON, 56, rue de Fetinne, Liége
Dépositaire

Expropriation pour cause d'utilité publique.
—o—
Extrait prescrit par la loi

D'un exploit enregistré de l'huissier Félix Simonet, de Liége, en date du dix-sept mars 1910 s pt. enregistré, il résulte que :

L'Etat Belge, représenté par M. le Ministre des chemins de fer, postes et diligences de la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, société anonyme, dont le siège social est à Bruxelles, rue de la Science, 14, représentée par son directeur-général M. Henri Cauffriez, de l'avis conforme d'administration aux chemins de fer de l'Etat, domicilié à Ixelles, pour lequel est constitué et occupe Maître Henri Léonard, avoué-licencié près le tribunal de première instance de Liége, y domicilié, 5, rue Sainte-Aldegonde.

A fait donner assignation à la Commune de Plainevaux, poursuites et diligences de son collège des Bourgmestre et Echevins ;

A comparaître par avoué, le jeudi cinq avril 1910 sept, à dix heures du matin, à l'audience publique de la première chambre du tribunal civil de première instance, séant à Liége, au local provisoire de ses audiences, rue Fond St-Servais, 12, au dit Liége pour :

Entendre dire pour droit que les formalités légales ont été remplies, pour parvenir à l'expropriation pour cause d'utilité publique des emprises ci-dessous, en vue de l'établissement du chemin de fer vicinal d'Ougrée à Warzée, renseignées au plan sous les numéros 1, 4, 39, 47 et 52 savoir :

Commune de Plainevaux :

1. 4 ares 16 cent., dans un bois, lieu dit : « bois de Plainevaux » section B, no 8a de 59 hec ares 21 ares 30 centiares.

2. 3 ares 41 cent. à prendre dans une terre, lieu dit « Campagne de L'Arbois » section B, n 4 de 78 ares 36 c.

3. 76 ares 38 centiares, à prendre dans une pâture, lieu dit « au ruisseau de Plainevaux » section D, no 310 c de 5 hectares 87 ares 90 c.

4. 16 ares 14 centiares à prendre dans une pâture lieu dit : « à la Fouleric » section D, no 133 a de 4 hect. 19 ares 50 cent.

5. 4 ares 13 cent., à prendre dans une pâture, lieu dit « au ruisseau de Plainevaux » section D, no 310d, de 71 ares 30 cent.

Voir procéder au règlement des indemnités qui seront dûes du chef de ces emprises.

Entendre dire que moyennant payement des consignations des indemnités allouées par le jugement définitif, l'expropriant sera envoyé en possession, conformément à la loi.

Voir statuer ce que de droit, quant aux dépens.

Pour extrait conforme :
Henri LÉONARD,
4254 Avoué-licencié, à Liége
5, rue Sainte-Aldegonde



2140

SAVONS INDUS Lessive 0 fr. le kil. garanti. exempts de produits anormaux. Savons en poudre : Wilson, Edison, Elektra, autorisés avec freigabe, 109, r. En Glain, Liége 4157

Derniers jours de vente à réduction
des PRIMAZEEP brun
doubles briques de 225 gr. en carton-luxe à 120 francs les 200 briques.
RUE CURTIUS, 13.
Nombreuses caisses vides à vendre. 4074

Crème Beurrine
en cubes jaunes, remplace le beurre dans son emploi sur le pain. 4235
Pour le gros : Henri MIS, 5, quai de Longdoz, Liége

CHAUSSURES de luxe et de voyage
Choix immense en bottines Boxcalff, chevreau, verni, sur cuir de 1re qualité, en toutes teintes, pour hommes, dames et enfants. Vente en-dessous du prix de fabrique. Réassortiments pour magasins.
Maison RADELET rue Ferdinand Nicolay
La plus importante maison du Bassin.
4313

Soc. Anon. des BATEAUX-MOUCHES
Départs de Jemeppe pour Huy, 8 h., 11 h. 15, 5 h
Départs de Huy pour Jemeppe, 8 h., 11 h. 15 et 4 h. 30
f.19022

TRADUCTIONS H.J.-D
FRANÇAISES, FLAMANDES & ALLEMANDES
par Traducteurs de Profession.
POUR CONDITIONS ET PRIX ECRIRE S. S. 8, Bur. Journal.

Etude de Me FRAIPONT, notaire à Marchin.
—o—
A vendre ou à louer
Au pont de Bonne : MODAVE :
Grande Maison
avec écurie et dépendances et jardin de 7 ares, convenant pour toutes espèces de commerce et spécialement pour hôtel, restaurant.
Jouissance au premier mai.
S'adresser au propriétaire M. Félix Pirard, au Pont de Bonne, Modave, ou en l'étude du notaire Fraipont, Marchin. f.19048

MÉNAGÈRES! vous ferez 90 p. c. d'Economie en vous servant du **SAVON LEROY** en double brique pour le ménage et gros bloc pour la lessive.
En vente partout qualité incomparable.
Pour le Gros : 4, rue des Sables, BRUXELLES

L. DETHIER-CAJOT
ENTREPRENEUR -:- SCIS-DE-BREUX
Spécialités de serres en bois en tous genres. — Chassis pr couches vitrées ou non. — Couches montées avec coffres. Lattes pour contre espaliers, tuteurs, etc. Atelier de fine menuiserie. Meubles en tous genres. P. 346

ÉLECTRICITE pour installation, changements, et réparations. S'adresser à la
Soc. An. de Téléphonie Privée
Firme Belge établie à Liége, depuis 20 ans
13, rue de l'Académie, 13 R. 351
Spécialité de Téléphones Automatiques perfectionnés
Place aussi éclairage électrique en ville et campagne

AVIS
Emploi supplémentaire sérieux dans Institution Belge, à Messieurs instruits, actifs, honorables et sympathiques, habitant partie rurale du pays. Convient particulièrement à MM. les instituteurs et autres fonctionnaires. Adresser les demandes J. N. B., 28, Office de Publicité, 36, rue Neuve, Bruxelles. 15157

PHOTO Huisman, Bd Sauvenière, Liége, demande tireur. f.20361

Demoiselle externe au courant aunages, est demandée chez Camus-Michel à Seraing. 4251

On dem. forte servante, bons certific., 33 rue Fabry 33. f.20440

Demande demi-ouvr. less. repass., 72 rue Henri Maus. f.20416

On demande 50 charpentiers: 1 fr. l'heure; 300 terrassiers et 100 manœuvres à 0,82 cts à l'heure. Nourriture et logement dans des maisons privées. S'adresser : 4 rue de Guelde 4. f.20411

Ecole Pigier 13221

On demande une servante propre, active, bons certificats. Passage Lemonnier, 54-56 f.20458

On dem. bonne corsagère, r. Vieille, 6, Chênée 3014

On dem. app. de photo d'occ. bon object. B. Télég. M.M.8 f.20452

On demande ouvriers jardiniers, rue Varin, 149 f.20462

On demande une servante au courant du service, rue des Guillemins, 20 f.20466

On demande pour château à la campagne cuisinière, 17, r. Harmonie, Liége f.20499

On dem. bonne servante au café du Perron, place du Marché, 29, se présenter de 12 à 4 h. f.205.8

On demande une servante, 59, q. de Longdoz f.20516

On demande fille de quartier pour la campagne, s'adr. rue de la Régence, 36, jeudi de 9 à 3 h. f.20515

On demande forte servante très propre et active pr la campagne environs de Herve gages 30 f., écr. bur. Télég. pr vendredi R. P.J. f.20507

On dem. forte j. fille 16 à 17 ans, pour tout ouvrage, 5, pl. Verte, f.20502

Chambre garnie à 1er r. St-Remy, 15 3013

Maison à 1er r. Fabry, 3, s'adr. rue Duvivier, 25 f.10517

Chambres à 1er 2e étage, util. gaz, 13, rue Neelmackers f.20497

Jolies Maisons de rentier à louer, 5 et 7 rue de Verviers [Fétinne]. Visible de 2 à 3 h. f.10333

On cherche près de Liége petite maison, ou partie de maison avec bon jardin. Ecr. bur. Tél. M.C. 25. f.20336

On cherche à louer pr un an, hall d'usine ou hangar av. entrée char. quart. Est ou sud ; superf. minim. 200 m2 offres bur. journ. S. G.R. f.20379

A louer beau magasin avec bureau et garage; A louer bel immeuble avec garage, les deux lots peuv. être réunis, près du pont Maghin. S'ad. 9, r. de la Liberté Liége. 4296

Passage Lemonnier
A louer Maison no 52 et Appartement. Pour visiter s'adr. au chef-garde. f.17362

A vendre : Maison de comm. et privée au centre de Welkenraedt S'adr. r. Lomberts 24, Welkenraedt ou rue Sainte-Marguerite 151, Liége. 4321

Pers. honn. ch. Maison ou partie de mais. au quart. de l'Ouest. Ec. C.R. 14, bur. journ. R. 385

Ventes et Achats

SIROP
J'achète petite et gde quantité de sirop. Faire offre avec échantillon: RUE SURLET 69, LIÉGE. R.392

Choix d'ânes à vend. R. des Prébendiers 12 f.20457

On dem. Chien de race policier et pour être très bien. S'adr. D. P. 100, bur. Télég. f.20451

Deux FOURS portatifs à vendre, 558 rue Renory 558, Angleur. 501

A vendre, magnifique BREBIS noire un an, mise bas 30 mars. Maturin, Bois de Pontisse, Herstal. f.20465

TIMBRES actuels et autres. Achat. 10, Rue Prémontrés. f.20110

J'achète pianos et harmoniums d'occas. Ecr. prix et marque C. D. 30 bur. Télég. f.20081

Pour vos Chaussures
employez les protecteurs pour Semelles et Talons
La Flexible
en acier, à pression d'air combiné av. cuir et ANTI-BRUIT.
Breveté S. G. D. G.
S'adr. E. RÉSIMONT
R. des Guisons 10, Liége R.396

Prebis laitière prête à mettre bas à vend. Sr no 43 Les Avins, Condroz. 3497

Aux Notaires, Banquiers, Avocats
Bibliothèque noyer poli, Renais, 6 portes, 3,50m × 2,10m, chef-d'œuv. ébénist., prix revient 3000 frs. céder 1200 fr., 4 r. Mouton-Blanc 4. 4026

SAVON extra lessive à 0.80. Savon toilette à 1 fr., pl. du Parc, 3 4300

VOLAILLES, LAPINS ttes races, œufs à couver Dans r. Fétinne 16 Liége 4241

Conserves de Légumes
LAIT CONDENSÉ
SARDINES
CHOCOLATS - THÉ
CACAO
Achète
Van der Borg
Rue Auguste Orts
BRUXELLES f.20217

J'ACHETE
Couvertures
laine ou coton. Séquanis 19, r. Féronstrée, Liége 4310

Coffre-fort à vend. Ec. Bur. Télégr. T. O. O. f. 20184

Tableaux et objets anc. Suis acheteur. Ec. E.M. bureau du j. f.20187

A v. cuisinière à pavés chamb. à couc, buffets, gde-robe, plate-buse, chaussures, rue Pierreuse, 1 et 3 et rue du Palais, 66. Echange. 4131

Bouchons neufs et usagés st pavés les plus hauts prix. Je paye champag. jusque 0,20 p., les vins jusque 12 f. le k. r. Panaye 2 Liége (Guill.) f.18310

Langues modernes. — Leçons et répétitions par docteur en philosophie et lettres. Ecr. au bureau du journal: P. H. 6. R.205

DIVERS

Magasins et camions à louer. 55, rue Bonne-Nouvelle. Liége. f. 20182

MAISON D'ACCOUCHEMENT
BURNAY
Fondée en 1890
59, RUE VARIN, 59.
Mme Burnay reçoit s'les jours. Consultat. 4-03

E. DEDRICH, sage-fem. de 1re cl. r. Mandeville, 30, Cons. de 9 à 5 h. mardi et jeudi jusq. 1 h 4199

Mme CROMPS
accoucheuse de 1er cl. r. Paradis 134. Consultations les jours f.19001

Mme NEMERY
accoucheuse de prem. cl. Consult. t. l. jours avant midi sauf vendredi et samedi, rue d. l'Académie, 33, Liége Méth. gar. antis. 1903

Mme AMAURY
Accoucheuse, rue de Sclessin, 41, Liége. Pension, consultation tous les jours. 3247

Mme WUILLE
accoucheuse de prem. classe, Rue Varin, 53. Consultat. ts les jours. 3005

DENTISTE FRANÇAIS, A. DE KISCH, 7 R. du Fer (Longdoz) Gd stock de Dents de tte syst. Prix réduits. Répar. et transform. en 6 h. 4215

Manucure
de 11 à 9 heures, rue Henricourt 62 1er étage. f.20391

Ecole Pigier 13221

Faites réparer
Machines à coudre, à Ecrire, Vélos, Patins, etc. à la Mon HEENS 27 R. André-Dumont 22118

AVIS AUX
TEINTURIERS - DÉGRAISSEURS
avant la hausse forte partie
SAVON Genre Marseille
Qualité extra le kilog, fr. 5.50
Ayant donné les meilleurs résultats à un grand nombre de teinturiers de la place, essayez-le tous et vous l'adopterez : 1° pour sa qualité ; 2° pour son prix très bas.
Savon mou Jaune à 3.50 et 4.50
MAISON DE VENTE : 4246
J. DEFAWE-DELLEVAUX,
43, rue Neuvice, 43, Liége

200.000 Cigares
d'excellente fabrication à VENDRE en UN LOT.
(Intermédiaires s'abstenir) 20533
Ecrire : Bureau du Journal, L. R. 75.



DES ANALYSES COMPARATIVES ONT PROUVÉ QUE LE «MOSA» EST LE PLUS RICHE DES SAVONS EN POUDRE. 5311

Spécialité de Cuisinières Maloliques
A. LACROIX-PAUCHENNE
132, rue St-Gilles, 132, Liége

Œufs de Poulettes
GARANTIS
ARRIVAGES : [illegible]
les mardi, jeudi, samedi —
75, RUE DE LA CATHÉDRALE
4194

Bode van Limburg

Les Annonces
Insérées dans le
BODE VAN LIMBURG
ne manquent R.236
jamais leur but
On reçoit les annonces au journal LE TÉLÉGRAPHE.

Bode van Limburg

On cherche d'occasion, encadrement Renaissance Louis XIII, mesurant 1m x 1.25 et deux vieux cadres renaissance mesurant 24 x 42 et Louis XIV 23 x 34 1/2. Ecrire: Bureau journal K. S. 90. R.348

A enlever de suite :
100 caisses savon « BLANCO », *vieille fabrication : qualité extra.*
500 bouteilles Cognac fine champagne, 35°, *garanti pur à l'analyse.*
1000 grosses boutons pression noir, *ressort acier* très fort.
Un lot velours uni et côtelé, noir, pour dames et garçonnets. 4249
S'adr. Mon LANNOY-GODFRIN, à Rochefort

AVIS AUX FERMIERS
JE SUIS ACHETEUR
D'ŒUFS FRAIS
Première qualité en gros 4193
75, RUE CATHÉDRALE, 75, LIÉGE

Renseignements

Ecole Pigier 13221

Renseignements privés, détective, disc., 89, rue Cathédrale. f.19936

Les soussignés Charles Pierre et s/épouse née Marie Maquygnée de Petit-Waret déclarent ne reconnaître aucune dette que leur fils, Gustave Pierre, a pu ou pourrait contracter, celui-ci ayant quitté le domicile pat. Petit-Waret, 17-3-17.
Charles Pierre,
Marie Maquygnée. 17691

Offres d'Emplois

Dlle, 17 ans, ch. pl. bonne ou aider ménage S'adr. Thiers Ardent 19, Engis. 18047

Jeune homme 18 ans, cherche place dans bureau ou magasin, rue du Cimetière 28, Ans R.394

Fille de la camp. de 17 à 18 ans, dem. pl. bonne ou aider ménage S'adr. Thiers Ardent 19, Engis: 18046

Servante-cuisinière, 35 ans, dem. place de bonne maison. S'adr. rue de Barchon 132, Micheroux. f.20362

J. fil. 18 ans dem. pl. servante, r. Champs du Mont, 44. Ougrée. 3005

Jeune homme 20 ans, intelligent cherche pl. employé ou camionneur. Ecrire U. S. 4. bur. Télég. R. 390

Bonna tailleuse dem. du travail ch. elle ou à domicile. Prix modérés. M. W. rue Foidart 68, Bressoux. R. 388

Demoiselle sérieuse très au court du commerce, désire changer. Ecr. T. H. 16, Télég. R.391